lou publiaïre

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MALAUCÈNE

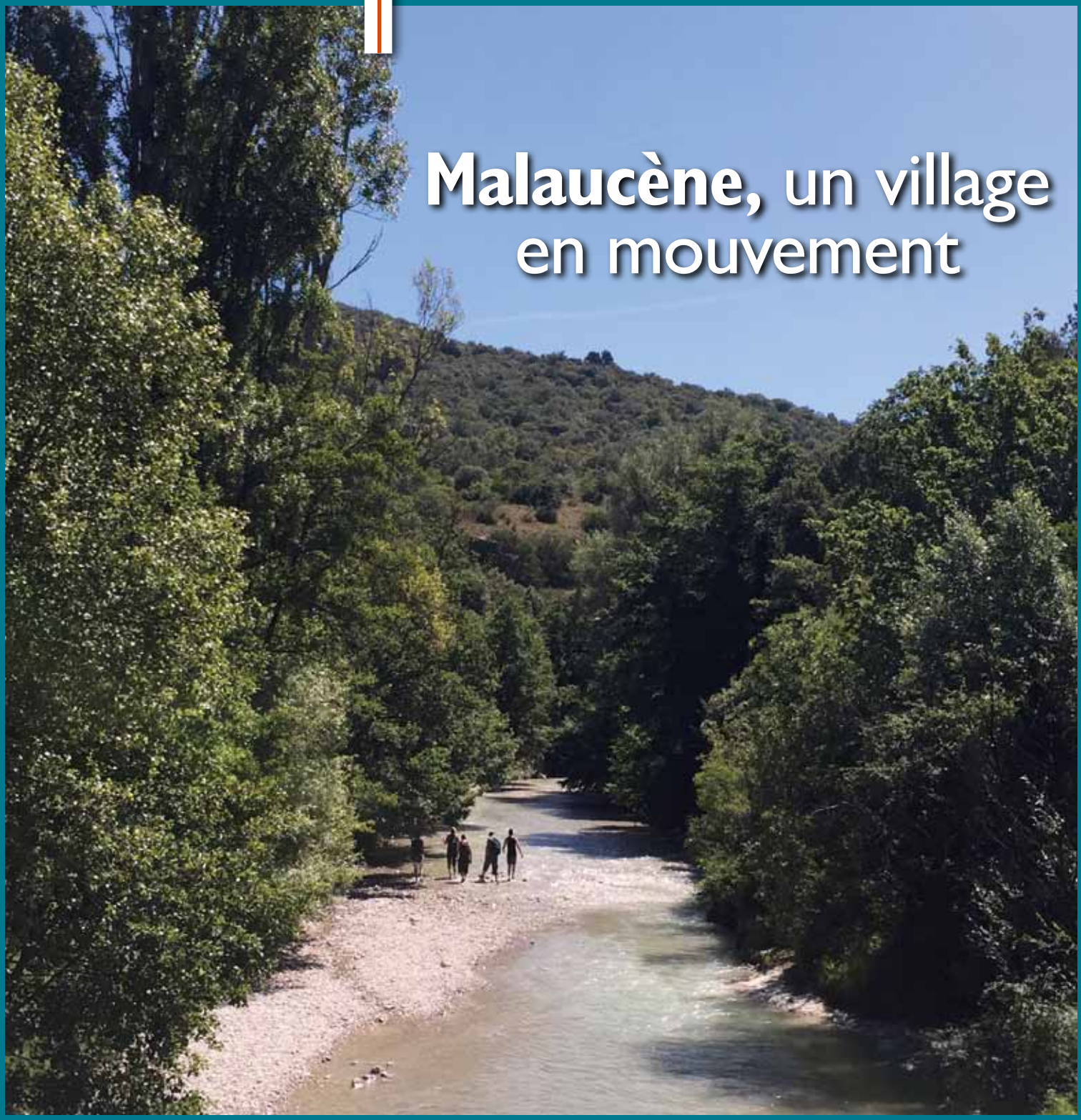

Malaucène, un village en mouvement

PAYS ET VILLES D'ART ET D'HISTOIRE

MALAUCÈNE COMMUNE DU VENTOUX

n° 51 > Juillet 2015

Édito

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nous voici enfin arrivés au seuil de l'été. Cette saison où la nature endormie reprend « du goût et des couleurs ».

Cet hiver a permis une belle activité de neige au Ventoux. Du ski, de la luge, de la raquette ou un simple bol d'air, nous avons tous pu, chacun à son niveau, goûter aux plaisirs de la montagne pendant plusieurs semaines.

Au mois de mars ont eu lieu les élections départementales. De nombreux changements sont intervenus :

- *Le redécoupage des cantons. Un redécoupage parfois curieux pour ne pas dire étrange et déconcertant.*
- *La création de binôme introduisant pour la première fois dans l'histoire des départements la parité parfaite.*
- *Le changement de majorité avec l'élection à droite, au bénéfice de l'âge, de Maurice CHABERT, conseiller général sortant du canton de Gordes qui succède à Claude HAUT.*

Mais à Malaucène cet hiver et ce printemps resteront marqués par des travaux d'envergure.

L'avenue de Verdun d'abord, qui a connu sa plus grande réfection depuis bien longtemps.

Des travaux difficiles car ils touchaient l'eau potable, l'assainissement, le réseau pluvial mais aussi les réseaux secs EDF et France Télécom. Et tout cela au milieu de platanes centenaires qu'il fallait impérativement épargner. L'équation n'était pas simple.

Merci à tous de votre patience.

Merci aux commerçants du quartier qui ont été impactés fortement par le chantier.

Et merci à Joël Moczadlo qui a subi avec courage et détermination les joies, les peines et les tourments de ce chantier d'envergure.

Sommaire

Temps forts
P.4 > L'actualité en images

Enfance Jeunesse
P.6 >
- Les cours d'école
- La médiathèque
- Programme vacances

Vie locale
P.8 >
- Budget 2015
- Civisme

Vie associative
P.15 > L'actualité des associations

Vie municipale
P.17 >
- L'essentiel des comptes rendus des conseils municipaux

Parole aux groupes d'élus
P.20 >
- Réunions de quartier

Vie sociale
P.21 >
- CCAS
- Infos utiles
- Assistantes maternelles

Infos pratiques
P.22 >
- État civil
- Urgence et permanences
- Nouveau à Malaucène

Jumelage
P.23 > Malaucène / Mahlberg

Tourisme
P.23 > Zoom sur l'Office de Tourisme

LE DOSSIER
P.10 **Malaucène, un village en mouvement**

Lou Publïaire N° 51
Juillet 2015
Bulletin municipal de Malaucène
Responsable de la publication : Dominique Bodon
Photos : Mairie - M. Bertrand
Réalisation : A. Auber
Contact : mairie@malaucene.fr
Numéro ISSN : 1272 – 5404
Dépôt légal : juillet 2015
Tirage : 1 800 exemplaires
Impression : Cap Sud Impression
84110 VAISON-LA-ROMAINE

Mais d'autres gros chantiers sont venus perturber la quiétude de Malaucène.

Les travaux routiers du Conseil Général (Conseil Départemental aujourd'hui).
Sur la route de Carpentras d'abord où un gros chantier est en cours depuis plusieurs mois.
Puis la route de Vaison ensuite, où les travaux sont aujourd'hui suspendus pour des raisons techniques liées à l'enfouissement des réseaux ERDF.
Et enfin le goudronnage de la route du Mont-Serein sur 3 km avant d'arriver à la station.
Oui, décidément cet hiver et ce printemps resteront marqués par les travaux, mais ceux-ci sont nécessaires on le sait bien.

Un débat secoue la classe politique aujourd'hui. C'est l'âge maxi pour se présenter à une élection. Vaste débat qui agite les salons feutrés parisiens !
Pour ma part, je fais partie de ceux qui pensent honnêtement qu'à partir de 70 ans il convient de laisser la place aux plus jeunes.
Ce sera mon cas en 2020 lors des prochaines municipales. Oui, je l'ai dit. Mais pour autant je n'ai jamais dit que j'en avais « marre », que j'étais « démotivé » ou pire que les gens « m'insupportaient » comme j'ai pu l'entendre raconter dans le village.

Il est bien évident que ma passion pour Malaucène reste intacte. Que mon engagement auprès de vous restera tel qu'il a toujours été depuis mon premier mandat.
Les conditions sont plus difficiles qu'avant, c'est une certitude. Mais j'ai, comme chevillé en moi, la défense du service public et celle de mon village et de ses habitants, et cela quoiqu'il arrive.

Enfin je voudrais terminer ce mot du Maire sur une note bien sympathique et qui fait honneur à notre village.

Vous trouverez ci-dessous le texte d'un Malaucénien bien connu des sexagénaires du village.
C'est évidemment notre ami Hubert Verdeille, surnommé « Paillasse » par l'instituteur « Caillou » de l'école communale ! Que de souvenirs !
Parti aux fins fonds des États-Unis, au bout de 50 ans il n'a jamais oublié son village et ses amis.
Tout un symbole qui montre que ni le temps, ni les frontières ne peuvent entamer l'amour d'un village, de son terroir et de ses habitants.

Bonnes vacances à tous.

Dominique BODON
Maire de Malaucène

Souvenirs

Souvenirs

À mes amis Malaucèniens,

Voilà presque 50 ans que je suis parti de mon village de Malaucène, pour voyager dans le monde.

Après la Côte d'Azur, l'Angleterre, l'Allemagne, (sans oublier mes 12 mois de chasseurs Alpins au 22e BCA de Nice), je suis parti vers l'Amérique, où j'ai rencontré ma femme, Michèle. Nous avons 2 enfants, Nathalie et Rémy, et notre famille est revenue à Malaucène plusieurs fois au cours de ces 20 dernières années.

Le 20 septembre dernier, notre fille Nathalie s'est mariée. Bien sûr la famille française est venue : mon frère Serge Verdeille avec sa femme Mauricette, ma sœur Marie Claude Brunaud, 3 cousins de la région Parisienne, et ma nièce Gisèle Brunaud.

Après le mariage, quand tout s'est calmé, ma nièce Gisèle m'a offert un cadeau - un joli livre dans lequel il y avait des lettres d'amis de Malaucène, copains d'enfance, de l'école du ski.... enfin, beaucoup de bons souvenirs !

Je voudrais tous vous remercier (vous êtes trop nombreux pour vous énumérer) de votre générosité et de vos lettres chaleureuses. Je sais que je suis parti de Malaucène, mais les témoignages de tous ceux qui ont participé à cet ouvrage me rappellent que je serai toujours un enfant du pays, un Malaucènien et fier de l'être.

Mes remerciements vont aussi à Dominique Bodon : « Merci de tout ce que tu as fait pour notre joli village et ses citoyens. Un résultat qui est la preuve de ta réussite par ton travail ».

À ma nièce Gisèle : « Merci pour tous tes efforts, pour assembler cet ouvrage unique et personnel ».

À bientôt, sur le Cours des Isnards, à l'ombre de nos jolis platanes ●

Hubert VERDEILLE

Temps forts

> 8 JANVIER • **JE SUIS CHARLIE**
AVEC LE PERSONNEL MUNICIPAL

> 10 JANVIER • **JE SUIS CHARLIE**
HOMMAGE DE LA POPULATION MALAUCÉNIENNE

> 14 FÉVRIER • REPAS DANSANT
DE LA **SAINT VALENTIN** *(COMITÉ DES FÊTES)*

> 21 JANVIER • **CONFÉRENCE** «SI LA COLLINE M'ÉTAIT CONTÉE»
PAR CHRISTIAN DAMIOT PRÉSIDENT DE L'APOO *(COMMISSION CULTURE)*

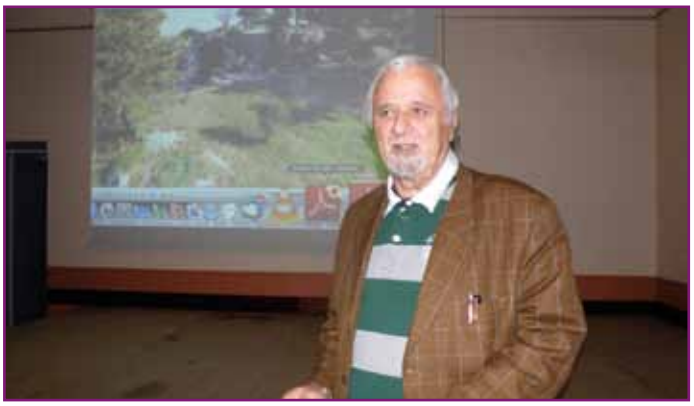

> 7 MARS • LES ÉLUS DE MALAUCÈNE À LA **COMPÉTITION DE SKI,** ORGANISÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL À BEDOIN

> 21 JANVIER • RÉUNION DES RÉFÉRENTS EN
COMMUNICATION DE LA COVE

> 18 AVRIL • **UN PIANO POUR BRASSENS**
(COMMISSION CULTURE)

> 1ER MAI • **CONCERT OMACELLO**
(COMMISSION CULTURE)

> 8 MAI • **COMMÉMORATION**

> 30 MAI • **FÊTE DES ENFANTS**
(COMITÉ DES FÊTES)

> 14 JUIN • **ÉQUIPE DE MAHLBERG**
CHALLENGE FEMINA PROVENCE

> 18 JUIN • **COMMÉMORATION**

SORTIES DE CLASSES EN MAI

> DU 1ER AU 5 MAI • LA CLASSE DE CM1/CM2 DE BRUNO SOUBEYRAT EST PARTIE VERS LE PLATEAU D'ALBION ET A DÉCOUVERT LA SPÉLÉOLOGIE

> DU 26 AU 29 MAI • LES CLASSES DE CM1 ET CM1/CM2 DE LUDIVINE ARNAUD-CLIER ET SANDRA DELANCHY SONT PARTIES À LA DÉCOUVERTE DES DENTELLES DE MONTMIRAIL ET GIGONDAS.

> DU 26 AU 29 MAI • SÉJOUR À SAINT RAPHAËL AVEC LES CLASSES DE CE1 ET CE2 DE CATHY VINCENT ET SYLVIE THIRION. MÉTÉO DE RÊVE, ENFANTS ET MAÎTRESSES AU TOP, ACTIVITÉS SUPER SYMPAS. BREF, UNE PREMIÈRE CLASSE DE MER TRÈS RÉUSSIE.

LES COURS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SE SONT REFAITES UNE BEAUTÉ : VIVE LA RÉCRÉ !

TERRAIN DE BASKET BALL ET DE HAND BALL

TRAÇAGE SOL SOUPLE TABLES DE GOÛTER ET D'ACTIVITÉS

Début 2015, les vacances d'hiver ont été mises à profit pour la réfection complète des deux cours de l'école élémentaire. Stéphanie Borras, adjointe aux affaires scolaires déclare : « ce chantier d'importance a été conçu par la municipalité en réponse aux attentes exprimées par les enseignants et le personnel du centre de loisirs municipal afin de permettre des activités ludiques et sportives de qualité, dans un cadre rénové et sécurisé. »

Ce projet qui témoigne de l'investissement constant de la commune en faveur des jeunes Malaucèniens a consisté en : la rénovation complète du sol, la sécurisation du pourtour du platane, la reprise de la palissade entre la maternelle et l'élémentaire, le traçage de jeux au sol, l'installation de nouveaux jeux sportifs permettant la pratique des sports collectifs et enfin l'acquisition de tables et de chaises extérieures pour les activités périscolaires.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Plein Bois et Colas et ont représenté un investissement de 54 000 euros. Ils ont pu être réalisés grâce au concours financier exceptionnel de la COVE à hauteur de 12 500 euros et du conseil général au travers de la contractualisation *(60%)*.

NOUVEAUTÉ, DIVERSITÉ, QUALITÉ, ÇA BOUGE DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE !

La médiathèque de Malaucène a développé un savoir-faire largement reconnu auprès des jeunes enfants, à la crèche, à l'école ou encore dans le cadre des activités périscolaires et/ou du centre de loisirs. En 2015, la municipalité a souhaité pouvoir davantage se mobiliser auprès des jeunes, et notamment des « ados » avec la création d'un espace spécifique qui leur est dédié au sein de la médiathèque. Ce projet s'inspire du fonctionnement des accueils de jeunes en Vaucluse, tout en répondant aux objectifs de développement de la lecture publique.

> Objectifs

- **Offrir** un espace de travail, de recherche et de discussion : salle spécifique avec un panneau d'information sur les différents services qui concernent les jeunes *(mission locale, PIJ, association Le Passage, CMS,…)*, de l'information *(programmation culturelle, animations…)*, des supports de recherche et de travail *(tablette numérique et ordinateur)*.
- **Créer** des animations ponctuelles autour de la lecture, mais également avec l'instauration de permanences d'accueil *(rédiger un CV et une lettre de motivation, trouver un logement,…)*, l'organisation de stages en partenariat avec les associations locales, l'accueil de loisirs, le réseau des bibliothèques, le service culture et patrimoine de la COVE *(ex : stage slam, stage de reliure, d'écriture…)*.
- **Favoriser** la mixité sociale et l'accès à l'information en accueillant les jeunes sur tous les temps d'ouverture de la médiathèque, avec une adhésion gratuite et un accès aux ressources numériques, en créant des passerelles avec la commission municipale de la culture pour permettre l'implication des jeunes dans la vie du village et dans des actions de bénévolat.

Un projet qui mobilise quelques travaux de rafraîchissement des locaux de la médiathèque et un investissement d'environ 7 000 euros.

> Nouveautés

- La médiathèque se met à la page : **rejoignez-nous sur Facebook !** *(médiathèque Michel Brusset)*
- Vivre connecté : portail de ressources numériques avec accès gratuit depuis chez vous, sur simple inscription *(gratuite)* à la médiathèque *(auto formation, cinéma, jeunesse)* **www.bdp.vaucluse.fr**
- Découvrez le nouveau portail **« BIBLIOCOVE »** du réseau des bibliothèques de la COVE **www.bibliocove.fr**

> Temps forts

- **Printemps des poètes :** cette année, 4 classes de cycle 3 ont correspondu avec les anciens du village à travers la poésie
- **Temps périscolaire :** un abécédaire a été réalisé par les enfants du CP au CM2 à partir de l'architecture de l'école et de techniques d'écriture. Il est consultable à la bibliothèque.
- **Accueil d'auteurs jeunesse :** la médiathèque a organisé 3 rencontres d'auteurs et illustrateurs. Aurore Petit, Anne Cortey et Janik Coat ont rencontré 4 classes : grandes et moyennes sections, CP et CE1. Les enfants ont découvert les albums, realisé des ateliers, rencontré et partagé avec les auteurs des moments de grande qualité (partenariat Grains de Lire – COVE – Librairie L'Annexe)

> À venir…

Du 17 au 31 juillet : fête du livre pour la jeunesse avec le thème **LIRE EN SHORT**

Le 22 juillet au soir : une promenade à la tombée de la nuit, lampe de poche ou frontale, pour découvrir des lectures « qui font peur » dans le centre ancien de Malaucène.

LE TEMPS DES VACANCES, LE TEMPS DES LOISIRS

Le centre de loisirs sera ouvert du 6 juillet 2015 au 14 août.
Du 20 au 24 juillet, il est proposé un séjour pour les 9 – 11 ans et les 12 -14 ans en pension complète, à Die dans la Drôme, dans un centre d'accueil éco responsable, au milieu de 40 hectares de nature et piscine. Tarifs de 160 € à 192 € selon quotient familial.
Du 27 au 31 juillet + un jour de montage fin août, il est proposé un stage vidéo « Portraits des habitants de Malaucène » pour construire une mosaïque humaine des gens qui font le village. Stage ouvert pour 12 jeunes de 11 à 16 ans. Cette vidéo sera présentée, lors de la remise des prix en septembre, au cours de la matinée des associations le 5 septembre 2015. Tarif du stage : 50 € à 60 € selon le quotient familial.

Inscriptions au 06 74 35 57 64

LA RENTRÉE SE PRÉPARE !

Un nouveau règlement de fonctionnement « Guide Enfance Jeunesse » est consultable sur le site internet de la mairie : www.malaucene.fr. Il concerne :

- Le PÉRISCOLAIRE avec l'accueil du matin et du soir jusqu'à 18h (le goûter, les navettes vers les activités associatives conventionnées, les ateliers, le départ échelonné) – le restaurant scolaire – le mercredi
- L'EXTRASCOLAIRE : programme vacances
- Les nouveaux tarifs du périscolaire : Matin : 1 € à 1,20 € selon les revenus/Soir : 0,50 € à 0,60 € selon les revenus.

Prix du ticket de cantine : 2,75 €.

POUR LES PETITS ET GRANDS, QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

5 janvier – 4 mars – 10 mars et en mai exposition à thèmes…

Les classes de CE1 et CE2 étaient en classe de mer à St Raphaël, les classes de CM1 et CM2 pour les unes découvraient les dentelles de Montmirail avec randonnée et escalade, et pour les autres le plateau d'Albion à vélo avec activité spéléologique.

Les classes de CP et CM1-CM2 restées à Malaucène ont pris en charge les grandes sections de maternelle. Les enfants de maternelle ont, de leur côté, accueilli au restaurant scolaire 12 enfants de la crèche qui feront leur rentrée scolaire en septembre. Une semaine d'adaptation qui permet à chacun de grandir et de se projeter.

5 JANVIER - LES CM1 CM2 DE BRUNO SOUBEYRAT REÇOIVENT LEUR PERMIS INTERNET

19 FÉVRIER RENCONTRE AVEC AURORE PETIT

4 MARS CARNAVAL CRÈCHE ET CENTRE DE LOISIRS

10 MARS LE RAM, LA CRÈCHE ET NOUNOUS ET BOUTS D'CHOUX FONT LEUR CARNAVAL

EN MAI EXPOSITION À THÈMES POUR LES MATERNELLES

BUDGET 2015

Un budget rigoureux pour garder le cap

Le budget 2015 a été voté dans un contexte extrêmement difficile, du fait de la réduction brutale et massive des dotations de l'État aux communes. En 2015, cela se traduit pour Malaucène, par une baisse de sa dotation globale de fonctionnement *(DGF)* d'environ 65 000 euros, qui fait suite à une 1ère baisse de plus de 20 000 euros en 2014. Cette diminution de DGF devrait se poursuivre au cours des deux prochaines années dans des proportions identiques à celles de 2015.

Ainsi, en 2017, ce sont plus de 200 000 euros que l'État aura purement et simplement supprimé de sa dotation globale de fonctionnement à notre commune.

Tout l'enjeu pour la municipalité est donc d'absorber cette baisse sans précédent, tout en assurant la continuité de ses services et en conservant une capacité certaine d'investissement, même si cette dernière sera désormais contrainte.

Pour cela, la principale solution est de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement, voire de les diminuer.

RÉSULTAT BUDGÉTAIRE 2014 : + 551 590 euros et pas d'emprunt nouveau.

Ainsi, en 2014, la commune a pu dégager sur sa section de fonctionnement *(dépenses générales, dépenses de personnel, intérêts de la dette…)* un excédent de : 551 590,48 €. Un résultat qui a notamment pu être obtenu grâce à une diminution de près 5 % des dépenses générales *(dépenses d'intendance, hors personnel)*, tandis qu'au global le budget de fonctionnement a connu une évolution limitée à + 2 %.

Cet excédent de plus de 550 000 euros, cumulé aux recettes d'investissement, a permis de couvrir l'ensemble des dépenses d'investissement de la commune et de ramener son besoin de financement par l'emprunt à 0.

Ainsi, précise Bénédicte Martin, 1ère adjointe déléguée aux finances, « la municipalité a pu redémarrer l'exercice 2015 sur des bases saines, avec un niveau d'endettement maîtrisé et historiquement bas. Cependant, quand on sait qu'en 2015, près de 1 000 communes sont proches de la faillite par le fait de la politique brutale de l'État, la situation de Malaucène n'est pas un luxe, mais une garantie pour affronter l'avenir et pour pouvoir continuer d'investir ».

> 2015 : Économiser, optimiser, réorganiser pour garder une capacité d'action

Le budget 2015 affiche une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 966 913 € *(soit, une baisse de 3.22 % par rapport au budget prévisionnel 2014)* et qui prévoit un autofinancement de 270 000 euros *(dont 129 000 euros pour le remboursement annuel du capital restant de la dette et plus de 140 000 euros pour autofinancer les travaux communaux)*.

Ce budget de précaution est le résultat d'efforts partagés, de recherches d'économies permanentes, de dépenses de personnel contenues et d'une réorganisation des services municipaux de manière à assurer voire à améliorer le service public municipal, sans augmentation des impôts *(ainsi, la réorganisation du temps de travail permet de renforcer les missions d'entretien du village, avec, en période de forte fréquentation estivale, une présence des agents municipaux du lundi au samedi midi)*.

Mieux vaut réformer pour maintenir les services et l'investissement, plutôt qu'aller droit dans le mur et devoir prendre en catastrophe des mesures difficiles et douloureuses pour tous.

La section d'investissement 2015 s'équilibre à 1 441 468 euros, dont plus de 710 000 euros d'opérations nouvelles *(travaux et acquisitions)*, auxquelles s'ajoutent 410 000 euros de restes à réaliser.

L'embellissement, la sécurisation et l'entretien du cadre de vie, des équipements et bâtiments communaux sont ainsi largement concernés par les investissements.

Hormis les dotations annuelles pour les travaux sur les bâtiments communaux, le matériel, le mobilier, l'outillage, l'informatique, les petits travaux dans le village ou encore la sécurité routière, les principales opérations, y compris les restes à réaliser *(rar)* 2014 :

- Seconde tranche de la videoprotection *(rar)*
- Réfection des deux cours de l'école élémentaire *(rar)*
- Achèvement de l'avenue de Verdun *(rar)*
- Rénovation et embellissement du cimetière *(poursuite des travaux)*
- Projet de station de lavage agricole
- Voirie communale
- Construction d'un « citystade »
- Réaménagement de la place de la République
- Rénovation de la signalétique du village et signalisation des chemins
- Aménagement d'un parking et d'un accès à la rivière au niveau du hameau de Veaux
- Création d'un point d'information pour les jeunes à la médiathèque
- Mise à l'étude de l'embellissement du Cours des Isnards

> À noter que ce prévisionnel d'investissement se fait sans recours à l'emprunt et sans augmentation des taux des impôts locaux quasiment inchangés depuis 2001.

	2015	2014
TAXE HABITATION	14.08 %	14.08 %
TAXE FONCIER BATI	15.05 %	15.05 %
TAXE FONCIER NON BATI	75.50 %	75.50 %

> Subventions aux associations

	2015 annuelle (hors subvention exceptionnelle)
A QUI SIAN BEN	1 140.00 €
AMIS DE L'ORGUE DE MALAUCENE	190.00 €
AMIS DU VIEUX VILLAGE	760.00 €
APPRENDRE DES ANCIENS	570.00 €
ARLEQUIN ET CIE	760.00 €
ARPAM	2 000.00 €
BASE ILLICO GYM	950.00 €
CHASSEURS SAINT HUBERT	950.00 €
CLUB DES ANCIENS	1 200.00 €
CLUB ECHECS	400.00 €
CYCLO CLUB	1 045.00 €
DETENTE ET LOISIRS	1 100.00 €
GALERIE MARTAGON	570.00 €
LA GAULE DU VENTOUX	760.00 €
LE POINT D'ORGUE	1 900.00 €
LES DOIGTS DE FEE	475.00 €
LES JOYEUX PETANQUEURS	900.00 €
LES PIEDS EN L'AIR	1 000.00 €
LIEN SOCIAL	200.00 €
MIROIRS DE SOI	285.00 €
NYMPHEA	190.00 €
PROVENCE VENTOUX CLASSIC	285.00 €
RETRO MOTO CLUB	760.00 €
REVEIL GROZEAU MALAUCENIEN	6 650.00 €
SKI CLUB	1 400.00 €
TENNIS CLUB	1 330.00 €
UNION ANCIENS COMBATTANTS	760.00 €
VENTOUX RETRO VEHICULES	1 800.00 €

> À noter que dans le cadre des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, le comité des fêtes a vu sa subvention municipale diminuer de 5 000 euros pour s'établir à 37 500 euros.

NOUVELLES ACTIONS **POUR UN VILLAGE PLUS PROPRE**

> Jusqu'à 450 € d'amende pour l'abandon de déchets sur la voie publique.

La commune poursuit ses efforts pour organiser les points de collecte des ordures ménagères et accorde un soin accru au nettoiement du village, mais ces efforts sont l'affaire de tous.

POINT DE COLLECTE SUR LA PLACE DERRIÈRE LA MAIRIE ET L'OUSTALET

Cannettes, mégots, sacs plastiques, déjections… **Depuis le 26 mars 2015, l'amende encourue en cas d'abandon de déchets sur la voie publique, en dehors des poubelles et containers prévus à cet effet, est passée de 150 € à 450 €. Tous les types de détritus sont concernés:** les ordures de la vie quotidienne, les matériaux (tôle, ciment, bois…), les encombrants (hors les jours prévus par la municipalité), les liquides insalubres (l'essence par exemple) ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit. Cette nouvelle contravention de 3e classe peut être constatée par les agents de police municipale. Si le contrevenant paye immédiatement ou dans les 45 jours, il est redevable d'une amende forfaitaire de 68 €, majoré à 180 € au-delà de ce délai. En cas de non-paiement, le juge peut fixer le maximum de l'amende, soit 450 €.

DÉCRET 2015-337 DU 25 MARS 2015, JO DU 27.

> Nouvelle organisation des services techniques pour l'été

Elle a été mise en place en 2015. Celle-ci prévoit une présence quotidienne des équipes. Pendant la période estivale, les agents seront présents du lundi au samedi matin. Tous les efforts et les attentions sont portés sur l'organisation des manifestations, la gestion des équipements, le nettoyage du village, la gestion des déchets, l'entretien des espaces verts et publics.

Les équipes se doivent d'être réactives tout au long de la journée et de la semaine pour répondre aux attentes des habitants, des associations et de tous les touristes qui visitent notre village.

Malaucène, un village en mouvement

L'AVENUE DE VERDUN RÉNOVÉE

En dépit des contraintes budgétaires évoquées dans l'article consacré au budget 2015, la municipalité poursuit son effort en faveur du cadre de vie. Petites réalisations ou grands travaux, tous concourent au bien-être de chacun et à l'attractivité de notre village. Un village qu'il nous appartient d'entretenir, de valoriser et de protéger pour préserver et améliorer la qualité de vie qui fait de Malaucène un village accueillant. Enfin, au-delà de ses propres investissements et parce que cela participe également à sa volonté de favoriser le bien vivre des Malaucèniens, la commune a décidé de mettre en place un dispositif de soutien à l'habitat, en instaurant des aides spécifiques à l'adaptation des logements, au vieillissement et à la dépendance, à l'amélioration de la performance énergétique et à la rénovation des façades.

> L'AVENUE DE VERDUN : UN CHANTIER NÉCESSAIRE

Principale voie d'accès en centre-ville, en venant de Carpentras, l'avenue de Verdun a connu de profonds changements au cours de ces derniers mois. Ce chantier, certes long et complexe, a toutefois permis d'importantes améliorations pour le bien-être des riverains et pour l'accès au village.

Outre la rénovation complète de l'assainissement, de l'eau potable et des eaux pluviales par la commune et le syndicat Rhône Ventoux, ce chantier a permis aussi des changements sensibles en surface.
Et oui, fini les fils aériens qui envahissaient notre champ visuel, puisque la commune a procédé à la mise en discrétion des réseaux secs *(électricité et téléphone)*. Elle a notamment bénéficié de l'aide de France télécom.

L'AVENUE DE VERDUN PENDANT LES TRAVAUX DE RÉNOVATION

NOUVEAUX **LAMPADAIRES**

Grâce à l'aide du syndicat départemental d'électrification, les vieux mâts d'éclairage public ont cédé la place à de nouveaux lampadaires, nettement plus esthétiques, qui fonctionnent avec des ampoules LED plus économes en énergie et prodiguent une lumière plus agréable.

Enfin, fin mai, le conseil départemental a accepté de refaire entièrement la voirie, voie de roulement et places de stationnement comprises.

Montant de l'opération *(eau potable + réseau téléphone + pluvial)* : 250 000 € auxquels il faut rajouter la dotation du syndicat d'électrification rurale pour la partie éclairage et la prise en charge de la partie assainissement par le syndicat Rhône VENTOUX *(170 000 €)*.

> CIMETIÈRE : UN LIEU DE MÉMOIRE OBJET DE TOUTES LES ATTENTIONS

TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'**ENTREPRISE ILLY**

CACHES CONTAINERS À L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE

Après la 1ère phase de travaux réalisée en 2014 et la reprise du carré communal pour dégager de nouvelles concessions, la commune a poursuivi en 2015, son travail de restauration des murs et de muret, afin que notre cimetière reste un lieu de repos et de sérénité, soigneux et respectueux de celles et ceux qui nous ont quittés. En l'espace de trois années, la commune aura investi 34 000 euros pour l'entretien et la restauration du cimetière.

> POURSUITE DE LA VIDÉOPROTECTION, REDONNER DE LA SÉRÉNITÉ ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

La deuxième tranche d'installation de caméras de vidéoprotection a été commandée et devrait s'achever d'ici l'automne 2015. 3 lieux d'implantation ont été retenus, pour un montant de travaux de 40 000 euros : La place Joanis, le site des Palivettes/Blanchissage, le pôle école/crèche/cantine. Des équipements qui devraient permettre de redonner de la sérénité à ces sites et de mieux lutter contre les actes d'incivilité qui dégradent des lieux auxquels les Malaucèniens sont particulièrement attachés.

EN BREF

- **Les panneaux de dénomination des routes** et des chemins sont arrivés ! La commune va faire procéder à leur installation par un artisan local. Le travail de recensement des habitations a également démarré afin de pouvoir ensuite procéder à leur numérotation et à l'acquisition de plaques de rue numérotées.
- **Travaux du quotidien**

ÉLAGAGE DES PEUPLIERS AU LAC DES PALIVETTES

RÉFECTIONS DES TROTTOIRS REMPARTS

> MALAUCÈNE, UN PATRIMOINE HISTORIQUE, RURAL ET ENVIRONNEMENTAL À PRÉSERVER

Église Saint-Michel

Le chantier de la réouverture d'une fenêtre de la sacristie,

côté Nord Ouest de l'église, afin de restituer cette ouverture dans son état d'origine, a été réalisé au printemps. Le chantier a été confié par la commune à 3 artisans locaux : Patrice Amérigo pour la maçonnerie, Laurent Dany pour la ferronnerie et Benoît Allemand pour la menuiserie. Cette pièce de la sacristie sert à la préparation du fleurissement de l'église. Désormais, les Dames de la Paroisse vont y voir plus clair... « Que la lumière soit… et la lumière fut… ».

Enfin une signalétique esthétique pour le village

Trop d'informations tuent l'information ! Il faut dire que le foisonnement de panneaux bigarrés qui parsemaient notre village était devenu tel que la signalétique en devenait aussi illisible qu'inesthétique. C'est pourquoi fin 2014 la commune, sous la délégation de Nadine Eyssartel, adjointe au commerce, s'est attelée à recenser les besoins de signalétique institutionnelle, touristique et commerciale. L'élue précise « qu'une fois terminé, ce travail a été présenté à l'association des commerçants de Malaucène pour valider les orientations de la commune et les amender lorsque cela a été nécessaire ». Plus esthétique, plus légère et plus lisible, cette nouvelle signalétique sera complétée par des panneaux RIS, *(Relais d'information Services)* installés en 3 points stratégiques de la commune à la rentrée de septembre 2015. Ces panneaux permettront aux visiteurs comme aux Malaucèniens de localiser facilement l'ensemble des commerçants, artisans, hébergeurs et professions libérales sur le territoire de la commune.
Cette opération représente un investissement global de 39 000 euros, équipement subventionné par l'État à hauteur de 35 % (DETR).

Place république

En 2014, la municipalité a commandé au CAUE de Vaucluse une étude pour la requalification de la place de la République. Aujourd'hui vétuste et un peu trop minérale, cette place de village a tout pour devenir un lieu de vie, d'échanges et de partage. Ainsi le projet rendu début 2015 propose un aménagement paysager qui se décline autour d'une création d'un espace ombragé pour la convivialité avec une pergola, l'aménagement d'un espace surélevé orienté au nord, isolé du reste de la place par un massif. Une refonte du dallage en partie nord et la mise en place de gradins en bois sur la terrasse.
Estimé à 50 000 euros, ce projet a été inscrit au budget 2015. Le cahier des charges des travaux est en cours d'élaboration et la consultation d'entreprises en vue de sa réalisation devrait pouvoir intervenir à l'automne 2015. Ce projet bénéficiera de l'aide de l'État *(35 % du montant HT)* au travers du dispositif de la DETR *(dotation pour l'équipement des communes rurales).*

Hameau de Veaux

La sécurisation de l'accès au hameau de Veaux et au Toulourenc,

PARKING DU HAMEAU DE VEAUX : 5 000 M²

CHEMIN D'ACCÈS
DU PARKING AU TOULOURENC

notamment en période estivale, était devenue une nécessité, tant pour les automobilistes que pour les piétons.
C'est pourquoi la municipalité a décidé d'aménager un parking avant l'entrée du hameau sur la gauche en venant de Malaucène. Des travaux de débroussaillage et de stabilisation du sol ont été réalisés. D'une surface de 5 000 m², ce parking permettra de répondre au besoin de stationnement qui se faisait cruellement sentir sur les lieux. De plus, autre avantage, un accès direct à la rivière est possible depuis le parking, sans que les piétons n'aient à réemprunter la route départementale.
En effet, la commune a réalisé un joli cheminement piétonnier avec une signalétique adaptée et un escalier d'accès. En conséquence de ces travaux, le stationnement sauvage d'un côté de la route départementale sera interdit pour fluidifier et sécuriser la circulation.

La piste du Rissas

La commune de Malaucène possède un important domaine forestier qu'il convient d'entretenir et de protéger.

C'est pourquoi la municipalité avait inscrit la reprise de la piste forestière du Rissas au budget 2015. Ce chantier réalisé en avril dernier a mobilisé un investissement de 11 000 euros. Réalisés par le syndicat mixte forestier, ces travaux ont bénéficié de 50 % de subvention. Une belle opération qui offre aussi un magnifique point de vue sur nos paysages.

PAC *(Politique Agricole Commune)*

C'est à l'initiative de Claudie Arnaud, vice-présidente de la commission municipale Agriculture et Ruralité, qu'une quinzaine d'agriculteurs de Malaucène et Beaumont du Ventoux se sont réunis en mairie de Malaucène avec des représentants de la Chambre Départementale d'Agriculture et de la FDSEA en vue d'une formation à la nouvelle PAC qui aidera, pour les années 2015 à 2020, les agriculteurs à remplir les demandes d'aides de l'Europe et de l'État pour l'arboriculture, la viticulture ou le maraîchage. En contrepartie, il y aura des règles environnementales à respecter.

Face à la crise en général et à celle de l'agriculture en particulier, Claudie Arnaud précise : « Il est important de favoriser le maintien des exploitations agricoles et leur développement. L'agriculture est un enjeu économique important pour nos communes. Ce sont les agriculteurs qui sculptent notre paysage ».

NOUVEAUTÉ

Dimanche 18 octobre : « AU TEMPS DES CHARBONNIÈRES »

C'est le nom de la nouvelle fête organisée par la commune, sous l'égide de la commission agriculture et ruralité et du comité des fêtes, en partenariat avec l'ONF.
À découvrir : une véritable charbonnière, de sa conception à son démontage pour récupérer le charbon, comme le faisaient les charbonniers du Ventoux au siècle dernier.

Mais aussi de nombreuses démonstrations de vieux métiers, des concours, des jeux, des stands, autour du bois, de la forêt et de l'agriculture.

Rendez-vous le 18 octobre aux Palivettes !

Avis aux agriculteurs : N'oubliez pas de ramener, en mairie, vos dossiers de perte de récoltes sur cerises, liée à l'excès d'eau.

> UNE POLITIQUE D'AIDE VOLONTARISTE ET INÉDITE EN FAVEUR DE L'HABITAT

Lors du conseil municipal du 26 mai 2015, la municipalité a présenté un programme d'action en faveur de l'habitat, répondant ainsi à des enjeux locaux forts et donnant corps à l'un des principaux engagements de campagne de l'équipe municipale.

En effet, les études menées dans le cadre du plan local de l'habitat de la COVE, de la préparation du Plan Local d'Urbanisme ou encore de l'évolution démographique de notre village ont conduit la commune à élaborer une « boîte à outils » pour stimuler les travaux d'amélioration de l'habitat en ciblant les points suivants : l'adaptation des logements au vieillissement et à la dépendance, l'amélioration de la performance énergétique et l'aide à la rénovation des façades.

Ce travail a été conduit par Bénédicte Martin, 1ère adjointe, et Lydia Combeuil, conseillère déléguée au logement, avec les services municipaux et l'appui technique du cabinet d'urbanisme de la commune.

L'adaptation des logements au vieillissement et à la dépendance

Avec le vieillissement de la population, le besoin d'aide aux personnes âgées pour accomplir certains actes essentiels de la vie quotidienne grandit. Il est donc nécessaire de mieux prendre en compte la dépendance et les besoins de ces personnes pour leur permettre de garder une certaine autonomie à leur domicile.
L'action municipale consiste donc en une aide pour les équipements des logements contre la dépendance au profit des ménages, propriétaires bailleurs (sous conditions de conventionnement), propriétaires occupants, locataires ou occupants hébergés à titre gratuit.

> **Les travaux concernés :** travaux facilitant la vie de la personne âgée dans son habitat comme la suppression d'obstacles et l'adaptation de sanitaires etc.

> **Montant de l'aide :** subvention de 30 % du montant effectif des travaux plafonnés à 5 000 €, pour des travaux d'équipement de logements achevés avant le 1er juin 2001.

> **Conditions de ressources :** entre 18 332 € et 25 000 € pour une personne seule ; entre 26 811 € et 35 000 € pour un couple. Ces montants seront majorés de 7 500 € par personne à charge. Des justificatifs de handicap ou de perte d'autonomie devront être fournis.

La volonté de la commune à travers ce dispositif est de compléter les aides de l'ANAH (agence nationale d'amélioration de l'habitat) déjà présente aux côtés des ménages très modestes. Le dispositif municipal a vocation à prolonger ces aides auprès des publics aux revenus modestes ou moyens, mais dont les ressources sont supérieures aux seuils d'éligibilité de l'ANAH.

L'amélioration de la performance énergétique

Dans un contexte de fort engagement en faveur des mesures de transition énergétique, la commune a souhaité mettre en place des aides complémentaires à celles existant déjà, au niveau de l'État notamment.

De plus, la municipalité s'inscrit très clairement dans une stratégie de reconquête qualitative de son centre ancien. Or, différentes études font ressortir une dégradation de l'habitat plus marquée dans le centre ancien de Malaucène. C'est pourquoi le taux de l'aide municipale pour les travaux relevant du périmètre centre ancien est majoré de 10 %.

> **Conditions d'attribution de l'aide :** l'aide porte d'une part sur la réalisation d'un audit énergétique pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs. Cet audit concerne les bâtiments construits avant le 1er juin 2001, à usage principal d'habitation. Il portera notamment sur l'état de l'isolation et préconisera les mesures à mettre en œuvre pour améliorer la performance énergique de l'habitation. Ce diagnostic sera pris en charge par la commune. D'autre part, la commune a prévu une aide municipale aux travaux d'amélioration de l'isolation selon des critères de ressources et de gain énergétique.

> **Conditions de ressources et montant de l'aide municipale :**

- Propriétaires Occupants dont les ressources ne dépassent pas les plafonds très modestes de l'ANAH, et qui sont déjà éligibles à une aide de 50 %, aide municipale complémentaire de 10 % d'un plafond de 15 000 euros de travaux (soit une aide totale de 60 %).
- Propriétaires Occupants dont les ressources sont situées au-dessus des plafonds très modestes de l'ANAH mais inférieures ou égales au plafond de ressources, retenu par l'État pour l'aide à la rénovation thermique des logements privés, aide de 30 % d'un plafond de 15 000 euros de travaux.
- Propriétaires Bailleurs, aide de 30 % d'un plafond de 15 000 euros de travaux, mais assortie d'une obligation de conventionner le logement en programme intermédiaire ou social.

> **Le gain énergétique devra être au minimum de 25 %.**

L'aide à la rénovation des façades : engagée depuis de nombreuses années, la subvention façade est évidemment maintenue, mais de surcroît majorée de 10 % pour l'habitat situé en centre ancien, afin d'amplifier l'effet levier que la commune souhaite provoquer en faveur de l'amélioration du vieux village.

L'ensemble de ces aides devraient être opérationnelles à l'automne. Les aides seront attribuées en fonction de la disponibilité des crédits d'ores et déjà inscrits au budget 2015. À noter qu'il s'agit de subventions directement injectées dans l'économie locale, ce qui constitue aussi un moyen de stimuler et soutenir l'activité de nos artisans.
Renseignements en mairie auprès de Xavier Piot.

> ARPAM

Cette année sera la 25e édition de notre manifestation **« Artistes au Village ».** Celle-ci se déroulera les 8 et 9 août prochains. Nous espérons que vous viendrez nombreux admirer les œuvres de nos artistes, qui, lors de ces deux journées pratiquent des prix préférentiels. L'ouverture de vos maisons, sur le circuit, pour le remisage des œuvres le samedi soir, est toujours la bienvenue et nous vous en remercions.

Il est encore temps d'inscrire vos enfants. De 5 à 14 ans, c'est gratuit mais l'inscription est obligatoire, ceci afin de pouvoir les récompenser. Inscriptions au 06 07 56 31 59 avant le 31 juillet.

Horaires : le samedi de 9 à 20 heures et le dimanche de 9 à 19 heures.

Remise des prix, suivie de l'apéritif de clôture à 19 h 30, place de la République.

Vous y êtes tous cordialement invités.

Myriam Bertrand, Présidente de l'ARPAM

> APPRENDRE DES ANCIENS

Comme chaque année, le joli mois de mai nous a offert son **exposition botanique des plantes de chez nous.** Ces plantes qui ont accompagné nos anciens tout au long de leur vie, continuent à nous transmettre les connaissances qu'ils en ont tirées.
Après 3 jours d'intense activité d'une bonne dizaine de cueilleurs, installateurs de pots, de plantes et de déterminateurs : 362 plantes étaient présentées au public, groupées selon les lieux de récolte : garrigues, chemins, bois, lieux humides, etc.

Le résultat a été à la hauteur de nos espoirs. Le public est venu nombreux et n'a pas tari d'éloges tant pour les plantes que pour l'expo annexe du » Bois et ses usages » qui a sollicité l'intérêt et la curiosité de chacun pour les objets, les outils, les essences de bois présentés.
Merci à tous ceux qui ont aidé Hélène Allemand à la réaliser. Merci à Paul Peyre, Françoise Gasnier et au botaniste M. G. Guende pour leurs concours. Merci à tous les autres qui ont tout donné pendant 4 jours.

Et l'année n'est pas finie. Elle est particulièrement riche encore :

> 3 sorties botaniques en été : 13 juin - 11 juillet et 8 août.

> 1 journée à l'Harmas de Sérignan le 17 septembre

> 1 expo de champignons les 3 et 4 octobre : réalisée par la SMV *(Sté Mycologique de Vaucluse)* avec notre aide.

Mais aussi les cours de provençal qui s'émancipent à Séguret en juin avec visite guidée, avant les vacances d'été.

Quel programme ! L'âme de la Provence brille encore dans nos veines.

Guy Veyrier, Président d'Apprendre des Anciens

> GALERIE MARTAGON

THOMAS LANFRANCHI

- Du 4 juillet au 8 septembre
  Charlotte Pringuey-Cessac
  et Thomas Lanfranchi
  dessins, installations, photographies.
  Vernissage : samedi 11 juillet
- Samedi 11 juillet : Performance d'Agnès Aubague
- Mardi 21 juillet : Performance dansée de Liam Warrem - 19 h 30
  Place de la République
- Du 18 octobre au 25 novembre
  Formats raisin
  dessins, peintures, photographies, gravures.
  Vernissage : samedi 17 octobre
- Du 12 décembre au 9 janvier
  Vendanges tardives
  Vernissage : samedi 12 décembre

Exposition hors les murs

- Formats raisin
  LOOK & LISTEN - St Chamas - 13
  Vernissage : 26 septembre
- Formats raisin
  Musée ARTEUM
  Châteaux neuf le rouge - 13
  Exposition du 20 novembre au 19 décembre
  Vernissage : 19 novembre

> MAISON DE RETRAITE L'OUSTALET

Avis d'information

Dans le cadre d'une restructuration de la maison de retraite l'Oustalet (EHPAD), nous vous sollicitons pour une enquête concernant votre vision et vos attentes de la Maison de Retraite de « Demain ».
Vos valeurs sur la vie dans une structure d'accueil et d'accompagnement, sur l'accueil, le bien-être, les échanges, les loisirs, l'art et la culture.
Vos idées et vos souhaits seront les bienvenus. De ce fait nous avons mis en place une boîte à idées *(dans l'entrée de l'établissement)* afin de recueillir vos messages.
Nous vous remercions de votre implication et de votre participation.

P.S. : Une enquête vous sera adressée dans le courant du 3e trimestre afin de recueillir les idées des Malaucéniens.

> ECOLE DU CIRQUE LES PIEDS EN L'AIR

Stages d'été : initiation Cirque

3 semaines proposées, sous le chapiteau, de 15 à 18 heures, cour du Blanchissage.

Du 6 au 10 juillet / Du 13 au 17 juillet / Du 20 au 24 juillet
Inscriptions sur le site :
www.lespiedsenlair.com
Tarifs : 120 € la semaine + 15 € d'adhésion à l'association

Nous seront présents également tous les matins de juillet et août au village vacance Touristra à Vaison la Romaine.
Une nouvelle équipe prend le relais dès début juillet et nous serons là pour la rentrée en septembre.
Rendez-vous à la journée des associations pour les inscriptions et plus d'informations.

> VENTOUX TRIAL CLASSIC

10 & 11 octobre 2015 - L'histoire du trial va revivre à Malaucène avec la 16e édition de la mythique classique européenne de trial à l'ancienne, le Ventoux Trial Classic. Histoire car cette année la manifestation fêtera le plus grand pilote de trial français de tous les temps : Thierry Michaud. 1985/2015, ce sont les 30 ans de son premier titre de Champion du Monde et le club Provence Trial Classic sera aux manettes pour organiser cette commémoration avec la présence de nombreux pilotes de légende et VIP des années 80. La qualité et le dynamisme de l'épreuve sont un exemple dans le domaine du trial. Pour Malaucène, terre de véhicules anciens, cet événement sera le point d'orgue de l'année. www.ventoux-trial-classic.com www.facebook.com/ventouxtrialclassic

T. MICHAUD LORS DU VTC 2011

> FUTSAL

LES FINALISTES

Pour la 5e année consécutive, le Challenge Fémina Provence était organisé par le Malaucène-Ventoux Futsal et réunissait 24 équipes issues de 8 départements différents. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir nos amies Allemandes de Mahlberg pour l'occasion.
Les Savoyardes de Nivolet se sont octroyées le titre devant les Drômoises de Véore-Montoison. Sans conteste les 2 meilleures équipes du tournoi. Au rayon des 2 finales de consolante, Rochefort-du-Gard remporte la Ligue Europa *(9e du tournoi)* et les Iséroises de La Verpillière gagnent la Coupe Intertoto *(17e place)*. Une équipe de Malaucène a été composée pour l'occasion et termine à la 11e place, quant à Mahlberg, elles terminent 23e, évitant de justesse la lanterne rouge, mais sans jamais avoir démérité.
Le Malaucène-Ventoux Futsal tient à remercier la Mairie, tous les commerçants et artisans du village et des alentours qui ont joué le jeu pour permettre à cet événement d'avoir lieu, ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré dans l'ombre pour la réussite de cette magnifique journée.

> AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'année 2015 a bien débuté pour les sapeurs-pompiers de Malaucène. L'amicale vous remercie tous pour l'accueil chaleureux que vous nous proposez lors notre passage pour l'agenda. Et également, le 22 février, nous avons fait un vrai « carton plein » pour notre loto. Par la suite, le bon enneigement du Ventoux, nous a permis d'accueillir une vingtaine de nos collègues des autres casernes pour notre challenge de ski départemental, le 14 mars.
Pour la suite de l'année, l'amicale vous invite d'ores et déjà à réserver la date du dimanche 12 juillet pour son traditionnel repas estival à la caserne. Un nouveau menu et une nouvelle animation sont au programme. On vous attend nombreux et nombreuses pour découvrir tout cela.
Ouverture des réservations fin juin.

> CCTMV

Les beaux jours sont là ! Les vélos d'ici et d'ailleurs sont de sortie. D'année en année le nombre de cyclistes augmente et il est nécessaire d'appeler tout le monde à la prudence et à la tolérance. Il ne faut pas hésiter à emprunter les petites routes bucoliques, moins roulantes peut-être mais tellement plus agréables que les grandes routes à la circulation dense et potentiellement dangereuse.
Ceci dit voici le bilan et les perspectives pour notre club :
- Le rallye annuel a attiré une quarantaine de participants. C'est moins que les années précédentes, mais c'était le jour de la fête des mères, nombreux sont les cyclos qui sont restés en famille.
- Du 1er au 5 juin, trois membres du club ont encadré les élèves de la classe de M. Soubeyrat dans leur randonnée sur le plateau de St Christol. Le club a apporté son aide lors des séances d'entraînement. Nous avons aussi offert à tous les élèves un tee-shirt du club.
- Fin juin, c'est dans le Périgord que nous pédalerons… Peut-être inventerons-nous la « gastrocyclo » !
- Enfin nous vous rappelons que les sorties ont lieu les mardis, jeudis et samedis.

Toutes les infos sur les parcours et les horaires, ainsi que la possibilité de s'inscrire en ligne sont sur le site www.cctmv.fr.

> MIROIRS DE SOI

L'Association continue à faire découvrir et pratiquer le Qi Gong, Activité corporelle, énergétique de santé issue de la tradition chinoise. Le **Qi Gong Malaucénien** séduit. En septembre, un stage de formation en niveau avancé verra le jour. La **21e Journée Nationale du Qi Gong** aura permis d'affirmer notre façon traditionnelle de pratiquer dans le respect de l'authenticité. La **conférence de Cyrille Javary,** sur le Yin et Yang, a réuni 115 personnes. Depuis

16 ans nos cours se font au 1er étage salle des fêtes à Malaucène. Nos horaires Qi Gong: tous les mardis de 19h30 à 21h30, les jeudis de 9h à 11h. Nos tarifs sont, 15 € de licences. La séance est à10€ par carnet de 10 tickets ou 12 € la séance. Non licencié 15 € la séance. Taï Tchi de Pékin, vendredi de 9h à 10h, 7 € la séance, 50 € les 10 tickets.
miroirsdesoi@voila.fr – Tél. 06 84 16 79 97

> RGM

Avec 120 licenciés cette année, la saison se termine avec le maintien de toutes équipes dans leurs catégories
Le Président et les Dirigeants préparent la nouvelle saison en souhaitant que de nouveaux joueurs petits et grands viennent ou reviennent fouler la pelouse du stade des Palivettes.
Cette année, chaque joueur a reçu 1 survêtement et un kit d'entraînement, avec une participation des parents ou joueurs et le reste grâce aux manifestations (Sporta, tournois)
Avec 280 joueurs, notre tournoi a été une réussite (avec les clubs d'Alby (74), Bessan et des régionaux) et la participation des Mairies de Malaucène, Beaumont et les commerçants et artisans de Malaucène.
Cette année encore, nous sommes allés chez nos amis de la Hte Savoie pour participer à leur Tournoi le 23 et 24 mai, en minibus pour tous les jeunes, et avec les parents qui ont suivi avec leur voiture avec 25 joueurs (1 équipe de U9, 2 équipes de U11 et 1 équipe de U13) contre des clubs comme Evian, Thonon, Gaillard. Les U11 ont fini 5 et 7e sur 16 équipes et les U13 5e aussi sur 16. Après 4 heures de route, tous étaient ravis de leur séjour.
Nous vous donnons rendez-vous sur le stade pour la nouvelle saison. Bonnes vacances à tous le RGM.

LES U2 RGM-EVIAN THONON

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2014

Présents :
Monsieur Dominique BODON, Maire
Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Christian BARNIER, Nadine EYSSARTEL, Joël MOCZADLO, Stéphanie BORRAS, Stéphane DUBREU, Jacky ALLEMAND, Claudie ARNAUD, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Stéphane FONTIN, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Xavier MASINGUE, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Michel REYNAUD, Noëlla ROMMEL.
Présents par procuration : Mélinée GHAZIGUIAN à Claudie ARNAUD, Henri ANDRIEUX à Joël MOCZADLO,
Secrétaire de séance : Stéphanie BORRAS
Monsieur le Maire fait part à l'assemblée constituée :
de la démission de Madame Christine COMTAT THOMASSET
et de son remplacement par Monsieur Michel REYNAUD.

HABITAT ET DEVELOPPEMENT DE VAUCLUSE POINT INFO HABITAT

Le conseil municipal à l'unanimité valide les termes du contrat d'intervention d'Habitat et Développement de Vaucluse (HD84) concernant le Point Information Amélioration de l'Habitat pour une durée de 2 ans à partir du 1er janvier 2015 et pour un montant de 6 300.00 € par an.

HABITAT ET DEVELOPPEMENT DE VAUCLUSE OPERATION FACADES

Le conseil municipal à l'unanimité valide les termes du contrat d'intervention d'Habitat et Développement de Vaucluse (HD84) concernant « l'Opération Façades » pour une durée de 2 ans à partir du 1er janvier 2015 et pour un montant total de 29 264.00 €.

PARTICIPATION VOIE ET RESEAUX : LOTISSEMENT LES TILLEULS DE CHRISTINE

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de modifier à nouveau la convention PVR signée avec la société H IMMO FINANCES suite à une actualisation du barème de raccordement ERDF à 7 680.53 € HT soit 9 216.64 € TTC.

VAUCLUSE NUMERIQUE : CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX, DE DROITS D'USAGE ET DE DROITS DE PASSAGE

Le conseil municipal à l'unanimité valide les termes de la convention complémentaire.

ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AN N° 275

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section AN n° 275 appartenant à Monsieur Emile ARNOUX d'une superficie de 23 77 ca et ce pour un montant de 4 757.44 euros.

SAUR : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable.

SAUR : RAPPORT DU DELEGATAIRE 2013

Le conseil municipal prend acte de ce document.

COMMISSION CULTURE : TARIFS 2015

Le conseil municipal à l'unanimité fixe à 6 € le tarif pour les adultes.

COMMISSION CULTURE : REGLEMENT POUR L'USAGE DES TABLETTES ET DES LISEUSES AU CENTRE CULTUREL MICHEL BRUSSET

Le conseil municipal valide à l'unanimité les termes de la charte et de l'autorisation pour les jeunes.

TARIFS COMMUNAUX : REVISION POUR L'ANNEE 2015

Le conseil municipal à l'unanimité valide les révisions de tarifs (cf site internet ou Mairie).

CONSEIL GENERAL : MODIFICATION DE L'AVENANT A LA CONTRACTUALISATION

Le conseil municipal adopte à la majorité la modification du dossier contractualisation : demande recentrée sur 2 dossiers : COUR ECOLE (58 333.00 € HT) et CITY STADE (45 833.00 € HT) soit 104 166 € HT.
Abstentions 3 Messieurs X. MASINGUE, J.ALLEMAND, C.PONCHON).

OTSI – AVANCE SUBVENTION

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le versement d'une avance de 11 000 € sur la subvention 2015.

CCAS – AVANCE SUBVENTION

Le conseil municipal valide à l'unanimité le versement d'une avance de 30 000 €.

LOYER – REVISION AU 01 JANVIER 2015

A l'unanimité le conseil municipal approuve la révision du loyer soit 792.70 €

RECENSEMENT POPULATION 2015 RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS

La loi N°2002-276 relative à la démocratie de proximité confie aux communes l'organisation des opérations de recensement de la population.
Pour assurer cette mission il est proposé sur la période du 5 janvier au 20 février 2015 la création de 9 emplois occasionnels à TNC d'agent recenseur.

Le conseil municipal à l'unanimité valide le recrutement de ces agents.

PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL

A la majorité le conseil municipal décide à compter du 1er janvier 2015 de fixer la durée du temps de travail effectif annuel d'un agent à temps complet à 1607 heures, conformément au décret N°2004-1307 du 26/11/04.
Contre 1 Monsieur M. REYNAUD – abstentions 3 Messieurs X. MASINGUE, J. ALLEMAND, C. PONCHON.

PERSONNEL COMMUNAL : EMPLOIS SAISONNIERS ET OCCASIONNELS 2015

Le conseil municipal à la majorité autorise Monsieur le Maire à recruter les agents non titulaires nécessaires à titre saisonnier ou occasionnel et à fixer le niveau de rémunération.
Contre 1 Monsieur M. REYNAUD – abstentions 3 Messieurs X. MASINGUE, J. ALLEMAND, C. PONCHON

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2015

Présents :
Monsieur Dominique BODON, Maire
Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN (arrivée à 18 h 51) Nadine EYSSARTEL (arrivée à 18 h 42), Joël MOCZADLO, Stéphanie BORRAS, Stéphane DUBREU, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Myriam BERTRAND, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Michel REYNAUD, Noëlla ROMMEL.
Présents par procuration :
M. Christian BARNIER à M. Stéphane DUBREU
Mme Agnès AYME à Mme Stéphanie BORRAS
Mme Lydia COMBEUIL à Mme Noëlla ROMMEL
M. Stéphane FONTIN à M. Romain MARCELIN
M. Gérard JACQUAMOND à M. Joël MOCZADLO
M. Xavier MASINGUE à M. Jacky ALLEMAND
Secrétaire de séance : Mme Mélinée GHAZIGUIAN

COVE : COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE

Les conseillers municipaux sont informés que la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin a par délibération n° 186 du 08 septembre 2014 déterminé la composition de la commission locale chargée d'évalue les transferts de charge (CLETC) à raison d'un élu titulaire et d'un élu suppléant pour chaque commune membre.
Le conseil municipal ADOPTE A LA MAJORITE les candidatures de B. MARTIN et A AYME.
Absentions : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE, PONCHON).

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

D'un commun accord Messieurs Daniel HERMSDORFF et Michel REYNAUD ont sollicité par courrier la possibilité d'échanger leur place au sein de la commission des Moyens Généraux.
Il est à préciser que Monsieur Michel REYNAUD participera uniquement aux travaux de la commission des Moyens Généraux et Monsieur Daniel HERMSDORFF aux réunions de toutes les autres commissions.
Le conseil municipal à l'unanimité adopte cette modification.

CREATION D'UN SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES ADS

La Direction Départementale des Territoires, service de l'Etat, assurait jusqu'à présent une mission gratuite d'instruction des autorisations du droit des sols (déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et certificats d'urbanisme), pour le compte des communes de moins de 10 000 habitants. Elle cessera complètement d'assurer cette prestation pour les communes appartenant à une communauté d'agglomération de plus de 10 000 habitants, à compter du 1er juillet 2015 officiellement, bien avant de fait. Le Conseil municipal à l'unanimité accepte de transférer l'instruction des autorisations des droits des sols à la COVE.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE QUARTIER LA BORY

A l'occasion de son projet de lotissement, quartier « La Bory », Monsieur ICARD de la Société SOMAFEC, a accepté de céder à la commune, pour l'euro symbolique, une bande de terrain le long de la départementale 153. Cette bande de terrain d'une surface de 144 m² issus des parcelles AR 355 et 944 permettrait la création de places de parking. Le Conseil municipal, à l'unanimité accepte de procéder à l'acquisition

MODIFICATION POS – DOSSIER MAISON DE RETRAITE

Le conseil municipal prend acte du bon déroulement de la procédure afin de clôturer le dossier et de rendre cette modification applicable pour l'instruction du permis.

STATION DU MONT-SEREIN – OCTROI D'UNE SUBVENTION

Afin de soutenir l'activité de la station du Mont Serein, Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 10 000 €.

TRAVAUX DE VOIRIE 2015 À 2017 – MARCHE A BON DE COMMANDE – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de confier ce marché à la société SRMV COLAS ;

COURS DES ECOLES CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le choix de la commission d'appel d'offres LOT 1 : L'entreprise SRMV COLAS pour un montant de 20 309.60 € HT soit 24 371.20 € TTC & LOT 2 : L'entreprise PLEIN BOIS pour un montant de 24 521.00 € HT soit 29 425.20 € TTC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015

Monsieur Dominique BODON, Maire
Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Christian BARNIER, Joël MOCZADLO, Stéphanie BORRAS, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Stéphane FONTIN, Méliné GUAZIGUIAN, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Xavier MASINGUE, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Noëlla ROMMEL.
Présents par procuration :
Mme Nadine EYSSARTEL à Mme Bénédicte MARTIN
M. Stéphane DUBREU à M. Christian BARNIER,
Absents : M. Michel REYNAUD
Secrétaire de séance : Méliné GHAZIGUIAN

FINANCEMENT CLASSES VERTES 2015

Le conseil municipal à la majorité adopte les financements suivants :
Contre : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON).

VALIDATION DES TERMES DE LA CONVENTION POUR L'INTEGRATION DES BENEVOLES DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATHEQUE

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte une convention lui permettant d'avoir recours à des bénévoles pour aider à l'animation de la médiathèque

DETR 2015

A la majorité, le conseil municipal valide le programme d'investissement présenté ainsi que le plan de financement & sollicite auprès de l'Etat une aide financière à hauteur de 52 500.00 € dans le cadre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux 2015.
Contre : 0 - Abstention : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON).

EHPAD LE CENTENAIRE : GARANTIE

Confrontée à des problèmes de vétusté remettant en cause la continuation de ses activités dans ses locaux actuels, la Maison de retraite du Centenaire, gérée par l'association du même nom, doit investir de nouveaux locaux.
Le projet d'un nouvel établissement a vu le jour il y a quelques années et arrive aujourd'hui à maturité.
Aux côtés de l'association de gestion, la commune de Malaucène a tout mis en œuvre pour mettre la « relocalisation » de la Maison de retraite du Centenaire sur le territoire communal, au vu de la proximité et de l'utilité du service rendu par cet établissement d'une part et des enjeux économiques et sociaux d'autre part.
De la recherche d'un terrain, à la modification du POS, en passant par l'instruction des documents d'urbanisme la commune a été un partenaire de 1er plan pour cette opération.
Le nouveau projet concerne la création d'un établissement de 70 lits, dont 2 unités Alzheimer représentants 14 lits et 6 places en accueil de jour.
Aujourd'hui, le permis de construire ayant été délivré, la construction de la nouvelle Maison de retraite du Centenaire à Malaucène devrait pouvoir démarrer sous réserve du bouclage du plan de financement.
C'est à ce titre que la commune est sollicitée.
En effet, il faut tout d'abord savoir que l'association de gestion de la Maison du Centenaire, qui est titulaire des autorisations d'exploitation des 70 lits, n'est pas le porteur du projet de construction. L'association sera locataire de locaux dont il s'acquittera via une redevance pour une durée de 40 ans.
Le propriétaire des locaux sera le bailleur social AXENTIA, bailleur d'envergure nationale, relevant du groupe Caisse d'épargne et gestionnaire de résidences EPAH.
Pour mener à bien ce projet de construction, AXENTIA contracte ensuite des emprunts auprès de la caisse des dépôts et consignations. S'agissant d'emprunts de la CDC, le bailleur sollicite la garantie de la commune à hauteur de 20% des prêts contractés.
2 prêts sont ainsi envisagés :
- Un prêt PLS Foncier 874.596 euros (durée 50 ans)
- Un prêt PLS travaux 4.897.814 euros (durée 40 ans)

La garantie d'emprunt est une condition sine-qua-non des prêts consentis par la CDC. La garantie des collectivités

Budget 2015 – subventions pour les sorties scolaires

Classes 2014 - 2015	Effectifs 2015 - 2015	Sorties à la journée	Nombre de nuitées	Sorties avec nuitées	Conseil Général
CP	26	208,00 €			
CE1	26		78	980,00 €	146,00 €
CE2	22		66	829,00 €	123,00 €
CM1	22		66	829,00 €	123,00 €
CM1/CM2a	18		54	678,00 €	101,00 €
CM1/CM2b	19		76	955,00 €	142,00 €
Totaux	**133**	**208,00 €**	**340**	**4 271,00 €**	**635,00 €**

Budget total des sorties scolaires

Classes 2014 - 2015	Subvention municipale	Conseil Général	Participation des familles	Coopérative scolaire	Total
CP	208,00 €				
CE1	980,00 €	146,00 €	3 380,00 €	963,00 €	5 469,00 €
CE2	829,00 €	123,00 €	2 860,00 €	815,00 €	4 627,00 €
CM1	829,00 €	123,00 €	1 870,00 €	37,00 €	2 860,00 €
CM1/CM2a	678,00 €	101,00 €	1 530,00 €	31,00 €	2 340,00 €
CM1/CM2b	955,00 €	142,00 €	1 710,00 €	977,00 €	3 784,00 €
Totaux	**4 479,00 €**	**635,00 €**	**11 350,00 €**	**2 823,00 €**	**19 080,00 €**

locales étant gratuite, contrairement aux garanties d'origine bancaire, elle permet, dans le cas présent, d'éviter une répercussion de coût de garantie sur le prix journée facturé aux résidents, prix qui doit continuer à rester abordable et attractif pour assurer la viabilité économique du projet.
Vu le PPI approuvé par le conseil général, collectivité de référence au titre de ses compétences, sous réserve de conditions à réunir, notamment en termes de garanties d'emprunt,
Vu le rapport du cabinet d'expertise comptable sollicité par la commune pour s'assurer de la solidité du projet présenté par la Maison de retraite du Centenaire et son bailleur,
Vu les échanges conduits avec la caisse des dépôts et consignations,
Vu la structuration juridique et financière du bailleur AXENTIA, demandeur de la garantie de la commune, organisme du groupe caisse d'épargne, partenaire régulier de la caisse des dépôts et consignations,

Le conseil municipal à la majorité décide d'accorder une garantie d'emprunt de 20 % pour un prêt PLS Foncier de 874.596 euros (durée 50 ans) et un prêt PLS travaux 4.897.814 euros (durée 40 ans), soit un total de 5 772 411 euros. (Montant garanti : 1.154.482 euros)
Contre : 0 - Abstention : 1 (Monsieur MASINGUE).

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DU SERVICE VOIRIE, BATIMENTS ET TRAVAUX NEUFS DE LA COVE AUPRES DES COMMUNES MEMBRES - AVENANT 1

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de prolonger le terme de la convention de mise à disposition du service Voirie de la CoVe auprès de la Commune jusqu'au 31 décembre 2015 , dit que les engagements en termes de volume de travaux contractés pendant la durée de la convention initiale devront être exécutés et que lorsque les engagements antérieurs auront été soldés , les parties exécuteront de nouveaux engagements jusqu'au 31 décembre 2015

CREATION D'UN POSTE D'ASVP SAISONNIER

A l'unanimité le conseil municipal décide de créer un poste d'agent de surveillance de la voie publique afin de faire face à la fréquentation touristique (gestion des problèmes de stationnement et de circulation).

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015

Présents :
Monsieur Dominique BODON, maire
Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Nadine EYSSARTEL, Joël MOCZADLO, Stéphanie BORRAS, Stéphane DUBREU, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Agnès AYME, Lydia COMBEUIL, Stéphane FONTIN, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Xavier MASINGUE, Jean-Claude MUSCAT, Michel REYNAUD, Noëlla ROMMEL.
Présents par procuration :
M. Christian BARNIER à M. Stéphane DUBREU ; Mme Myriam BERTRAND à Mme Bénédicte MARTIN ; Mme Méliné GHAZIGUIAN à Mme Claudie ARNAUD ; M. Christophe PONCHON à M. Jacky ALLEMAND
Absents : //
Secrétaire de séance : Stéphanie BORRAS

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement

Dépenses:	2 712 023.89 €
Recettes:	3 115 434.47 €
Résultat d'exécution :	403 410.58 €
Report du résultat 2013 :	148 179.90 €
Résultat cumulé à affecter :	551 590.48 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :	838 643.52 €
Recettes d'investissement :	710 884.87 €
Résultat d'exécution :	- 127 758.65 €
Report résultat 2013 :	- 59 160.27 €
Résultat cumulé :	- 186 918.92 €
RAR dépenses :	412 148.68 €
RAR recettes :	281 623.00 €
Résultat RAR :	- 130 525.68 €
besoin de financement :	317 444.60 €

Vote : UNANIMITE DES VOTANTS
Pour : 19, contre : 0, abstentions : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON)

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 BUDGET COMMUNAL

Vote : UNANIMITE DES VOTANTS
Pour : 20, contre : 0, abstentions : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON).

AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET COMMUNAL

Montant du résultat à affecter : 551 590.48 € & affectation suivante porposée:

- 317 444.60 € en investissement (repris art 1068 BP 2015)
- 234 145.88 € reporté en section de fonctionnement (art 002 BP 2015)

Vote : UNANIMITE DES VOTANTS
Pour : 19, contre : 0, abstentions : 4 (Messieurs REYNAUD, ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON).

VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2015

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 2 966 913.00 € (- 3.22 % par rapport au budget 2014).
La section d'investissement (RAR inclus) s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 1 441 468.00 €.
Vote : MAJORITE DES VOTANTS
Pour : 19, contre : 3 Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON), abstention : 1 (Monsieur REYNAUD).

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET EAU- ASSAINISSEMENT

Vote : UNANIMITE DES VOTANTS
Pour : 20, contre : 0, abstentions : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON).

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 BUDGET EAU

Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.
Pour : 20, contre : 0, abstentions : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON).

VOTE DU BUDGET EAU 2015

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 334 233.00 €.
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 1 295 606.00 €.
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.
Pour : 20, contre : 0, abstentions : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON).

TAUX DES TAXES – IMPOTS LOCAUX 2015

les taux des impôts locaux sont fixés ainsi :

	2015	2014
TAXE HABITATION	14.08 %	14.08 %
TAXE FONCIER BATI	15.05 %	15.05 %
TAXE FONCIER NON BATI	75.50 %	75.50 %

Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.

CCAS – OCTROI SUBVENTION 2015

Subvention d'équilibre de 41 800.00 € (quarante un mille huit cent euros) sur le budget du CCAS.
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.

OFFICE DE TOURISME – OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2015

Subvention exceptionnelle de 7 000.00 €
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS
(M. Gérard JACQUAMOND ne prend pas part au vote).

ASSOCIATIONS COMMUNALES – OCTROI DES SUBVENTIONS 2015

L'enveloppe globale des subventions aux associations communales pour l'année 2015 est fixée à 32 100.00 €.
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.
Pour : 20, contre : 0, abstentions : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON).

COMITE DES FETES – OCTROI D'UNE SUBVENTION COMMUNALE 2015

Subvention de 37 000.00 euros.
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.
Pour : 20, contre : 0, abstentions : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON).

REVISION DES TARIFS DU MARCHE HEBDOMADAIRE

Nouveaux tarifs :

	2013 – 2014	1er mai 2015
Abonnement annuel		1.20 € le ml
Abonnement été (mai à septembre)		1.50 € le ml
Non abonné et passager hiver (octobre à avril)	1.00 € le ml	1.30 € le ml
Non abonné et passager été (mai à septembre)	1.80 € le ml	1.80 € le ml

Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.

DROITS D'OCCUPATION DES TERRASSES EXONERATION

Exonération occupation domaine public pour les commerçants situés avenue de Verdun.
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.

TRAVAUX DE L'AVENUE DE VERDUN : AVENANT

Des travaux supplémentaires ont été engagés pour un montant de 17 120.00 € HT soit 20 544.00 € TTC.
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.

CONVENTION AGAP PRO

Adhésion à une plateforme d'achats, validation des repas par une diététicienne, veille sanitaire, et mise en place d'un logiciel d'optimisation des commandes.
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.

ETAT ACQUISITION VENTE 2014

NEANT.
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.

OFFICE NATIONAL DES FORETS : VENTE BOIS

Mise en vente des coupes de bois des parcelles 31 partie et 32 partie (résineux) et de la parcelle 23 partie (feuillus) pour un produit estimé 9000 € dont 10% seront reversés à l'ONF.
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.

SUBVENTIONS AUX COOPERATIVES SCOLAIRES

- Coopérative scolaire – école élémentaire : 1 700.00 €
- Coopérative scolaire – école maternelle : 1 100.00 €

Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.
Pour : 20, contre : 0, abstentions : 3 (Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON).

6.2 – CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : CONVENTION CARTE TEMPS LIBRE

Facilité de paiement attribuée aux familles éligibles.
Associations labellisées: le RGM, les Pieds en L'air, le Point d'Orgue, le Tennis Club ainsi que les structures municipales comme le centre de loisirs et la garderie.
Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Dans le cadre de l'avancement de carrière, création des postes suivants:
- 3 postes d'adjoints techniques de 1ère classe
- 1 poste d'adjoint d'animation de 1ère classe
- 1 poste de technicien territorial

Vote : UNANIMITE DES VOTANTS.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS SUR : www.malaucene.fr

Parole aux groupes d'élus

> LISTE ENSEMBLE POUR MALAUCÈNE

Avec une baisse des dotations de l'État de 1,5 milliards en 2014, de 3,7 milliards d'euros en 2015 et autant pour 2016, puis 2017, 1000 communes françaises sont déjà au bord de la faillite. Dans un pareil contexte, le courage politique ne consiste pas à dire, « tout va très bien Madame la marquise, continuons, ne changeons rien et lorsque nous serons dans le mur, alors, seulement à ce moment-là, nous vous en reparlerons… »

Non, le courage politique quand on est aux responsabilités c'est de dire la vérité, c'est d'aller vers une logique d'optimisation, c'est de prendre les mesures fortes pour sauver le service communal et continuer à investir.

Parce que Malaucène a su maîtriser ses finances et se désendetter à un niveau historiquement bas, parce qu'elle vient de voter un budget rigoureux, notre commune reste en situation d'action. Oui, nous avons demandé des efforts à chacun, y compris aux associations, tout en veillant à ne pas mettre en péril leur équilibre. Mais oui, cette rigueur nous permet de faire face et de faire aussi ce que peu de communes font, par exemple, d'accompagner, dans le cadre de l'accueil périscolaire, en minibus ou à pied, les enfants vers leurs activités associatives. Là est toute la valeur ajoutée de notre politique, tant pour les familles que pour les associations.

L'État justifie ses coupes sombres par la nécessité de réduire ses déficits. Devinez quoi ? Les déficits de l'État continuent d'augmenter ! Les conséquences seront terribles pour de nombreuses communes, mais aussi pour l'emploi et l'économie locale, car les investissements publics vont partout baisser. À Malaucène, en gardant le cap, nous ferons tout pour garder des marges de manœuvre pour continuer d'investir et de moderniser notre village.

> LISTE VIVRE MALAUCÈNE EN TOUTE SAISON

Nouvel an, nouveau budget.

Nous avons voté contre car nous n'aurions pas fait les mêmes choix. Certes la diminution des dotations de l'état est une réalité qu'il faut affronter.

Nous avons également voté contre la diminution quasi systématique des subventions aux associations.

Les membres de celles-ci sont les forces vives d'un village. Au moment où le mouvement associatif s'essouffle, où les bénévoles peuvent se faire plus rares, le soutien de la municipalité est non seulement important, mais peut être nécessaire à la poursuite d'activités auxquelles nous, nos enfants, comme nos aînés participons au quotidien.

Présents et constructifs dans les commissions municipales, nous sommes à votre écoute, relais de vos questionnements sur la vie quotidienne à Malaucène.

Contactez-nous directement ou via un courrier en mairie.

XAVIER MASINGUE, JACKY ALLEMAND ET CHRISTOPHE PONCHON.

> RÉUNIONS DE QUARTIER

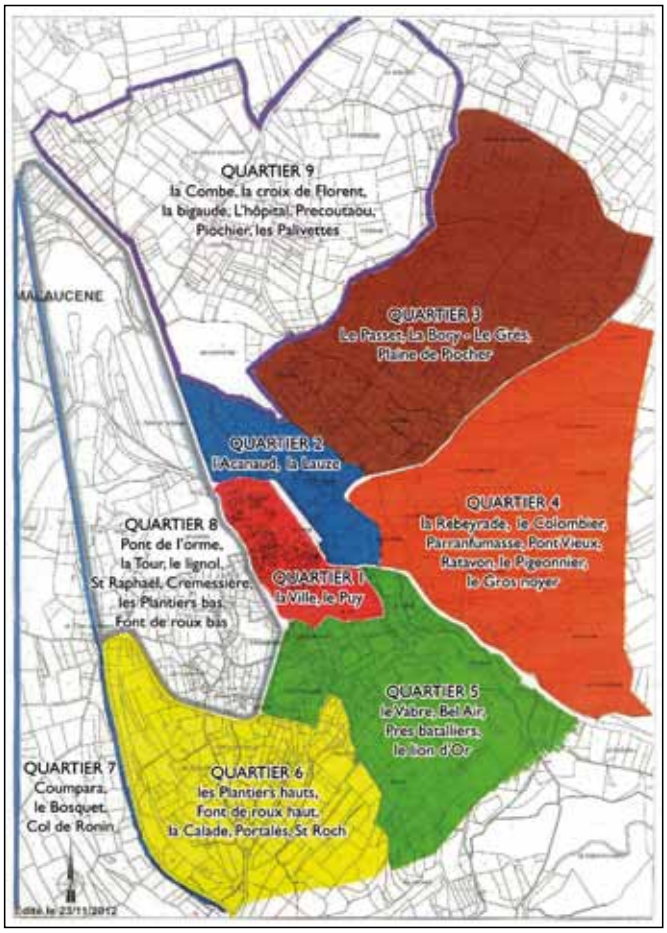

QUARTIER 1
MARDI 15/09/2015

QUARTIER 2
MARDI 22/09/2015

QUARTIER 3
MARDI 29/09/2015

QUARTIER 4
MARDI 06/10/2015

QUARTIER 5
MARDI 13/10/2015

QUARTIER 6
MARDI 20/10/2015

QUARTIER 7
MARDI 27/10/2015

QUARTIER 8
MARDI 03/11/2015

QUARTIER 9
MARDI 10/11/2015

HAMEAU DE VEAUX
MARDI 17/11/2015

> LISTE MALAUCÈNE AVENIR

Du nouveau concernant « les Papeteries » Un groupe Belge a fait une proposition de rachat auprès du tribunal de Commerce.

C'est la seule proposition qui a été faite. Encore une autre partie du Patrimoine de Malaucène qui n'appartiendra plus aux Malaucèniens !

Nous serons vigilants quant à la modification du Plan Local d'Urbanisme et sur le projet qui sera proposé par les futurs acquéreurs.

Pour ce qui est du projet « des Plâtrières », le projet est prêt, le financement a été revu à la baisse ce qui implique que la pépinière d'entreprises ne verra pas le jour pour le moment…

Peut-être serait-il légitime de se poser la question de l'emploi à Malaucène ?

Le tourisme c'est bien mais il faut réfléchir comment faire bénéficier les Malaucèniens des retombées de cette économie.

Si vous souhaitez nous soutenir ou nous faire part de votre réflexion, vous pouvez nous joindre par l'intermédiaire de notre messagerie au :
malaucene2014@malauceneavenir.com

DANIEL HERMSDORFF

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

C'est un service proche de la population, la conseillant dans ses démarches et lui offrant des services adaptés.
C'est aussi un service dynamique qui propose de nouvelles actions ou prestations pour plus de solidarité et de lien social.

NOUVEAU !

> ADHÉSION DU CCAS À LA BOUTIQUE ALIMENTAIRE DE VAISON gérée par l'association Imagine 84

Peuvent en bénéficier toutes les personnes ou familles en difficultés sur critère de ressources.
Une participation financière est demandée pour chaque caddy, selon les revenus et la composition familiale.

> SEMAINE BLEUE

Le mercredi 14 octobre, un stand d'informations sur les aides sociales, aides à la personne, aides à domicile et activités littéraires sera tenu sur le marché hebdomadaire.

> SÉJOUR VACANCES POUR LES + DE 60 ANS

Grâce à un nouveau partenariat entre le CCAS de Malaucène et celui de Vaison la Romaine, il est possible de s'inscrire pour partir en séjour vacances avec l'aide financière de l'Agence Nationale des Chèques Vacances permettant, selon les revenus, de réduire le tarif du séjour.

Contact : Mme CASANOVA – CCAS Vaison la Romaine

INFOS

> OPÉRATION BRIOCHES

Elle aura lieu courant **octobre 2015**.

> COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Considérant les restrictions budgétaires supportées par les collectivités du fait du désengagement de l'État, les colis de Noël seront désormais remis aux personnes ayant atteint la tranche d'âge de **75 ans.**
Néanmoins, les personnes qui ont bénéficié du colis à partir de 70 ans en resteront bénéficiaires.
Le goûter de Noël aura lieu le mardi **15 décembre** à 14h30 au Blanchissage pour toutes les personnes qui recevront une invitation par courrier.

> PLAN CANICULE

Depuis 2007, le CCAS a mis en place un service de prévention en cas de canicule. Un appel téléphonique régulier auprès des personnes qui souhaitent s'inscrire ainsi qu'auprès de celles bénéficiant d'une aide ménagère ou d'une téléassistance, permet de s'assurer que tout va bien.
Pour vous inscrire, contactez la **mairie, 04 90 65 20 17** et demandez Morgane DEBARD.

> CONSULTATION MUTUELLE DE GROUPE

Certaines collectivités essayent de se regrouper afin de proposer à leurs administrés une assurance maladie complémentaire (mutuelle) à des **tarifs accessibles** au plus grand nombre.

Avant d'envisager une étude de faisabilité, il conviendrait d'**évaluer le nombre de personnes intéressées** à l'échelle de notre commune.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de renvoyer les informations suivantes au CCAS par courrier, à la mairie, ou par mail : ccas@malaucene.fr en indiquant : Nom et prénom – Situation familiale (célibataire, marié(e) - Nombre d'enfants ou personnes à charge – situation professionnelle (retraité(e), salarié(e).

> ASSISTANTES MATERNELLES

- BARTOLOTTA (LOGGHE) Agnès
  Tél. 04 90 65 21 20
- CAPRON Nathalie
  Tél. 04 90 65 22 06
- DUPLAN (COLLARD) Marie-Christine
  Tél. 04 90 65 18 51
- GIRARD (NUSA) Danièle
  Tél. 04 90 65 18 37
- GOETHEL Reine
  Tél. 04 90 62 37 13
- ILLY (MARION) Corinne
  Tél. 04 90 65 14 03
- LAROSE (TRAZIC) Séverine
  Tél. 06 15 70 36 29
- LOPEZ Agnès
  Tél. 06 12 15 08 32
- MISCHLER (MILIOTO) Marie-Christine
  Tél. 04 90 65 20 24
- VACHER (BOZEC) Patricia
  Tél. 04 90 65 29 56
- VANDEREYD (ILLY) Josiane
  Tél. 06 78 13 31 26

État civil

> DÉCÈS

BERNARD Germaine veuve BERNARD – 02/01/2015
BOUVRET Yvette – 03/01/15
COUSTILLET Claude, épouse PARENT – 05/01/15
BERNARD Odile, épouse BLANC-MONTMAYEUR – 06/01/15
SEU Georges – 08/01/15
BAGGIOLI Raymond – 16/01/15
JEAN Emilie – 26/01/15
SIRIEYS Geneviève – 02/02/15
LAURENT Louise, épouse SAINTJOIRE – 03/02/15
TALIN Mauricette, veuve MALBOIS– 09/02/15
ANDRE Pierre – 14/02/15
VENDOLA Raphaëlle, veuve ARU – 22/02/15
LE CAIGNARD Jacqueline, veuve ROYER – 28/02/15
PARENT Nadia, veuve COUSTILLET – 02/03/15
RICHAUD Jeanine, veuve GEORGES – 14/03/15
BEAUMONT Renée, veuve ARSAC – 25/03/15
PEREZ-LOPEZ Marguerite, épouse RIPERT – 28/03/15
BUIS Arlette, veuve BRES – 21/04/15
REYNAUD Jean – 22/04/15
REYNAUD Marius – 23/04/15
ALLEMANDI Fernand – 17/05/15
CHASTEL Albert – 27/05/15
PLAN André – 28/05/15
BAUD Elise veuve VIDAL – 28/05/15
FABRE Antonin – 08/06/15
ROBIN Rosette – 12/06/15
VAN ELSEN Joseph – 15/06/15
MOINIER Alain – 18/06/15
FALICON veuve BREMOND Augusta – 19/06/15

> NAISSANCES

Mylène, Mathilde et Rayan SAGI - HARDUIN, nés le 30/10/14
Louise CARME, née le 22/11/14
Chiara FONTIN, née le 28/11/14
Lenny et Noa RUIZ, nés le 16/12/14
Sacha CRUEIZE, né le 25/12/14
Titouan BOULESTEIX, né le 29/01/15
Andréï HUGUES, né le 26/02/15
Léna URVOY, née le 01/03/15
Louis LAURENT, né le 30/03/15
Nathan RAYNAUD, né le 21/04/15
Antonin GIRAUD-DONNADILLE, né le 23/04/15
Cyana DECHELETTE, née le 30/04/15

> MARIAGES

Naouel KAABOUNI et Tarif KOUBAA, le 25/04/2015
Clémence MEUNIER et Mathieu POUILHE, le 30/04/2015
Fatima LAAMOUCH et Mouldi AMMAR, le 02/05/2015

Nouveau à Malaucène

BOULANGERIE CABANETTE

« Pain au levain façonné à l'ancienne »

Philippe et Sonia GAUCHET
1, Porte Cabanette
84340 MALAUCENE
Tél. 04 13 07 50 11
boulangeriegauchet@gmail.com

CRÉATION ENTRETIEN PARCS JARDINS

Elie SAISON
Quartier de l'Hôpital
84340 MALAUCENE
Tél. 06 87 33 39 30
saison.elie@orange.fr

ÉNERGÉTICIENNE

Coach en énergie
Cours de méditation - Libération des nœuds émotionnels - Soins
Reconnexion à soi-même
Travail sur l'ouverture spirituelle.

Virginie MASSOT
10 Avenue de Verdun
84340 MALAUCENE
Tél. 06 20 78 44 66

L'EFFET DU JARDIN

Paysagiste

Franck VIRET
Quartier Le Lauzas
84340 MALAUCENE
Tél. 06 75 68 57 08
franck0000@orange.fr

Urgences

> **Pompiers :** 18 ou 112 (portable)
> **SAMU :** 15
> **Gendarmerie :** 17 - 04 90 65 20 09
> **SAUR :** 0 811 744 747
> **EDF :** 08 10 33 35 84
> **Urgences Hôpital de Vaison :** 04 90 36 04 58
> **Urgences Synergia Polyclinique Pôle Santé de Carpentras :** 04 32 85 85 85
> **Protection Maternelle Infantile (PMI) :** 04 90 16 15 00
> **Association Vauclusienne de Prévention de la toxicomanie :** 04 90 82 15 94
> **Association pour la Prévention et l'Information du SIDA et de la toxicomanie :** 04 90 89 80 45
> **Centre anti poison :** 04 91 75 25 25

Permanences mairie

> AMAV *(Association d'aides aux victimes)* : 1er lundi du mois de 14h à 16h sur RDV au 04 90 86 15 30, petite salle de la mairie

> Chambre des métiers : 2e mercredi du mois de 14h à 16h, sans RDV, 2e étage de la mairie *(Pas de permanence en juillet et août sur Malaucène)*

> ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : 3e jeudi du mois de 14h à 16h, sans RDV, 2e étage de la mairie

> Conciliateur : 4e mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV au 06 12 46 77 39, salle du conseil. *(Pas de permanence en juillet et août sur Malaucène)*

> Habitat et Développement : 1er jeudi du mois de 9h30 à 12h sans RDV, 2e étage de la mairie

> CAUE *(Architecte Conseil)* : 2e mercredi et 4e vendredi du mois de 9h30 à 12h, sans RDV, 2e étage de la mairie

> Assistante sociale : Mardi de 14h à 16h, sur RDV *(auprès du CMS de Vaison : 04 90 36 53 50)*, 2e étage de la mairie

Jumelage

MALAUCÈNE MAHLBERG

> COMMISSION MUNICIPALE DU JUMELAGE

C'est à l'initiative d'Alain Julian, que s'est créée en 1995 l'association du Comité de Jumelage. La même année, a été signée la charte du jumelage entre Malaucène et Mahberg. La cérémonie s'est déroulée à Mahlberg, en présence de Monsieur Herr, maire de Mahlberg, de Bernadette Laporte, maire de Malaucène, et d'une cinquantaine de Malaucénienn(e)s. Rencontre qui a été officialisée à Malaucène en 1996.
Depuis, chaque année, des rencontres ont eu lieu entre les habitants de nos deux villages et de réelles amitiés se sont nouées entre Malaucéniens et Mahlbergeois.

Le 18 janvier 2011, lors de l'assemblée générale du Comité de Jumelage, celui-ci a été dissous pour être transformé.
C'est le 25 avril 2014 qu'est créée la Commission Municipale de Jumelage dont la vice-présidence revient à Myriam Bertrand et les échanges se poursuivent, une année à Malaucène, l'année d'après à Mahlberg pour les responsables des comités. Ainsi, chaque année, nous renforçons les liens d'amitié qui nous unissent.

RÉUNION DES DEUX COMITÉS LE 1ER NOVEMBRE 2014 À MALAUCÈNE

RENCONTRE À MAHLBERG DU 14 AU 16 MAI 2015

En 2016, l'anniversaire des 20 ans de notre jumelage sera fêté à Malaucène. Les dates retenues sont les 14/15/16 mai 2016 *(week-end de la Pentecôte)*.
À cet effet, nous avons encore besoin de quelques hébergeurs. Si cela vous intéresse, ne vous inquiétez pas de la langue, nos amis Mahlbergeois parlent presque tous le français. Vous pouvez contacter Myriam Bertrand au 06 07 56 31 59 ou par mail : mimiduventoux@gmail.com

Tourisme

DU MOUVEMENT À L'OFFICE DU TOURISME

Le 16 avril l'assemblée générale des membres de l'association de l'office du tourisme a entériné quelques nouveautés :

L'office du tourisme se dote :
d'un nouveau nom "MALAUCÈNE-VENTOUX", de nouveaux statuts et d'un nouveau conseil d'administration qui a élu un nouveau bureau.

> MAIS POUR QUOI FAIRE ?

D'abord pour se mettre en conformité avec les réglementations et les pratiques d'aujourd'hui et ensuite renforcer notre capacité d'actions avec les compétences et les capacités des membres actifs et bénévoles. Qu'ils en soient ici remerciés.

> QUOI DE NOUVEAU ?

STÉPHANIE FILLIOL ET ISABELLE BOERMA

Après le départ d'une hôtesse, nous avons recruté Stéphanie FILLIOL en provenance du Mont Serein qui sera à MALAUCÈNE d'Avril à Novembre et le reste du temps dans la neige du Mont Ventoux. Nous lui souhaitons la bienvenue.
La création d'un site touristique pour Malaucène avec textes de présentation, de nombreuses photos, les hébergements et des renseignements pratiques pour nos visiteurs *(horaires de transports, visites, accès etc)*.
Enfin notre Ventoux a une nouvelle fois suscité la curiosité de la télévision, en l'occurrence TF1, sous l'angle des chapelles de Malaucène et de Beaumont du Ventoux, puis du château du Barroux.

GÉRARD JACQUAMOND, PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME LORS DU TOURNAGE SUR LES CHAPELLES

Nous entamons donc 2015 en pleine forme, avec nos traditionnelles activités : les apéritifs du lundi servis sur la place de la mairie, l'accueil de nos 20 000 visiteurs, et la participation aux différentes manifestations touristiques et culturelles du village.

AGENDA DES FESTIVITÉS

> **Chaque mercredi de Juillet et Août :** De 11 h à 11 h 30 - « Les petits concerts d'orgue du marché » - Église Saint Michel - entrée libre

> **Les Joyeux Pétanqueurs** - Concours de boules - 3, 10 et 25 juillet - 7 et 14 août - 11, 20 et 25 septembre - Boulodrome des Palivettes renseignements au 06 74 94 30 32

> **Vendredi 3 juillet:** Festival de théâtre Malau'scènes - « 1793 » par le théâtre des Habitants, mise en scène Serge Pauthe - 21 h salle du Blanchissage - 6 € *(commission Culture)*

> **Samedi 4 juillet:** Festival Malau'scènes « Tant qu'il y aura des poules » - 21 h salle du Blanchissage - 6 € *(commission Culture)*

> **Dimanche 5 juillet:** Brocante professionnelle *(Darthur)*

> **Vendredi 10 juillet:** Ciné-Club « À jamais les premiers » de G. Perez et G. Roff et « Les rebelles du foot » *(extraits)* G. Perez et G. Roff - 5 € et 4 € moins de 18 ans - 20 h grande salle Mairie *(Association Culture pour Tous)*

> **Vendredi 10 juillet :** « Les P'tits Pestacles de l'été » - *(La Nounourserie de Monsieur Félicien)* Maison Porte - 18 h - 6 € *(commission Culture)*

> **Samedi 11 juillet :** Galerie Martagon vernissage exposition Thomas Lanfranchi et Charlotte Pringuet-Cessac avec performance d'Agnès Daubagne - 18 h - entrée Maison Porte

> **Samedi 12 juillet :** Repas des Pompiers Caserne des Pompiers - 19 h 30 - 18 €/adulte et 8 € moins de 12 ans

> **Samedi 14 juillet :** Fête Nationale Feu d'artifice et bal

> **Vendredi 17 juillet :** « Les P'tits Pestacles de l'été » - *(La reine des rainettes)* - Maison Porte 18 h - 6 € *(commission Culture)*

> **Dimanche 19 juillet :** Concert d'orgue Église St Michel - 17 h - 14 € *(les Amis de l'Orgue de Malaucène et Musique sacrée en Avignon)*

> **Mardi 21 juillet :** Galerie Martagon - 19 h Performance de Liam Warren

> **Vendredi 24 juillet :** Les P'tits Pestacles de l'été » *(Yes Futur)* - Maison Porte - 18 h - 6 € *(commission Culture)*

> **Samedi 25 et Dimanche 26 juillet :** Exposition peinture « André PEYRE » - Grande salle Mairie *(association Culture pour tous)*

> **Samedi 25 juillet :** Cinéma de plein air aux Palivettes - « Supercondriaque » - 21 h 30 - 6 € *(commission Culture)*

> **Du 17 juillet au 2 août :** Exposition peinture Yvette May « Le grand voyage pictural » - Chapelle du Groseau - entrée gratuite *(commission Culture)*

> **Vendredi 24 juillet :** Concert - 21 h - chapelle du Groseau - Nicolas Ziélinski, contreténor et Catherine Sternis, clavecin (*le répertoire des castrats*) - 10 € et 5 € moins de 18 ans *(association Culture pour tous)*

> **Vendredi 31 juillet :** « Les P'tits Pestacles de l'été » *(Les 6 maisons de Lulu Baluchon)* Maison Porte - 18 h - 6 € *(commission Culture)*

> **Du 1er et 2 août :** Balade motos anciennes *(association Retro Moto Club)*

> **Du 1er au 16 août :** Exposition africaine grande salle de la mairie - entrée libre *(association ADEA)*

> **Mardi 4 août :** Concert - 18 h - chapelle du Groseau - Cordélia Palm et Sophie Saint-Blancat, violons, Fabrice Durand, alto, Emmanuel Lécureuil et Walter Grimmer, violoncelles *(œuvres de Schubert et Durand)* 10 € et 5 € moins de 18 ans *(association Culture pour tous)*

> **Vendredi 7 août :** « Les P'tits Pestacles de l'été » *(Lucie dans les bois)* - salle de motricité école - 18 h - 6 € *(commission Culture)*

> **Vendredi 7 août :** Gala d'été « Cabaret » cours des Isnards - Gratuit - 21 h *(Comité des fêtes)*

> **Samedi 8 et dimanche 9 août :** « Artistes au village » - dans le vieux village, peintres, sculpteurs et photographes exposent leurs œuvres. Gratuit pour les visiteurs *(association ARPAM)*

> **Visites en scène: 12, 19 et 26 août :** « La légende du Groseau » - 21 h - Rdv parking du Groseau *(route du Mont Ventoux)* - 6 € *(Cove)*

> **Vendredi 14 août :** « Les P'tits Pestacles de l'été » *(Le petit train des doudous perdus)* maison Porte - 18 h - 6 € *(commission Culture)*

> **Du 17 au 31 août :** Exposition peinture « Les 4 ou 5 éléments » présentée par Joris Brantuas, Christian David, Jean-Michel Flourac, Louise Hoffmann d'Isabellier, Carole Nowak, Laurence Prigent, Luc Ta-Van-Thinh - chapelle du Groseau *(association des Amis du Vieux Village)*

> **Mercredi 19 août :** Collecte de sang - mairie

> **Jeudi 20 août :** 21 h - boulodrome des Palivettes - conférence « L'esprit de la boule et l'enjeu provençal » *(Cove)*

> **Vendredi 21 août :** « Les P'tits Pestacles de l'été » *(La sorcière de coulis coulant)* Maison Porte - 18 h - 6 € *(commission Culture)*

> **Vendredi 21 août :** Ciné-Club - « Good bye, Lenin ! » de Wolfgang Becker - 5 € et 4 € moins de 18 ans - 20 h - salle maison Porte *(association Culture pour tous)*

> **Dimanche 23 août :** Concert jeunes talents Gospel - 18 h - église St Michel - 6 € *(commission Culture)*

> **Dimanche 23 août :** Foulée du Groseau - cours des Isnards *(commission Vie associative et sports)*

> **Samedi 29 août :** Fête de la Libération cours des Isnards - *(Comité des fêtes)*

> **Samedi 5 septembre :** Matinée des associations - parvis de la mairie *(commission des associations)*

> **Dimanche 6 septembre :** vide grenier cours des Isnards *(Comité des fêtes)*

> **Vendredi 11 septembre :** Ciné-Club « La grande illusion » de Jean Renoir - 5 € et 4 € moins de 18 ans - 20 h - salle maison Porte *(association Culture pour tous)*

> **Mercredi 16 septembre :** Thé dansant - mairie *(association A qui sian ben)*

> **Samedi 19 et dimanche 20 septembre:** Journées du patrimoine - visite gratuite et commentée des Canaux du Groseau suivie d'un diaporama en mairie. En matinée. Renseignements Office de Tourisme 04 90 65 22 59

> **Du samedi 26 au lundi 28 septembre :** Fête de la Saint Michel

> **Dimanche 27 septembre :** Balade des populaires *(Association Rétro Moto Club)*

> **Dimanche 27 septembre :** Concert de la Saint Michel - église saint Michel - 17 h - 14 € *(Les Amis de l'orgue de Malaucène et Orgue en Avignon)*

> **Du 2 au 4 octobre :** Exposition sur les champignons - salles de la mairie *(association Apprendre des Anciens)*

> **Vendredi 9 octobre :** CinéClub - « Lili Marleen » Maison Porte - 5 € *(association Culture pour tous)*

> **Dimanche 11 octobre :** Trial - Palivettes et boulodrome *(Ventoux Trial Classic)*

> **Samedi 17 octobre :** Galerie Martagon vernissage - Exposition « Formats raisin »

> **Dimanche 18 octobre :** Fête « Au temps des charbonnières » - boulodrome des Palivette *(Commission Agriculture et Ruralité et Comité des fêtes)*

> **Samedi 7 novembre :** Vide armoires des couturières - Blanchissage - de 9 à 17 h

> **Mercredi 11 novembre :** Commémoration

> **Vendredi 13 novembre :** Ciné Club « Le Guépard » - Maison Porte - 5 € - 20 h *(association Culture pour tous)*

> **Samedi 14 novembre :** Festival petite enfance « Balabik » - salle du Blanchissage

> **Samedi 21 novembre :** Rencontres autour du Moyen-Âge - grande salle mairie *(association Au fil du Groseau)*

> **Samedi 28 novembre :** Rencontres autour du Moyen-Âge - grande salle mairie *(association Au fil du Groseau)*

> **4 et 5 décembre :** Téléthon

> **Vendredi 11 décembre :** Ciné Club « Les ailes du désir » - Maison Porte - 5 € 20 h *(association Culture pour tous)*

> **Samedi 12 décembre :** Galerie Martago vernissage - « Vendanges tardives »

> **Samedi 12 décembre :** Repas de Noël - salle du Blanchissage *(association Détente et Loisirs)*

> **Mardi 15 décembre :** Goûter des Anciens - salle du Blanchissage *(Commission des Affaires Sociales)*

> **Dimanche 20 décembre :** Concert de Noël Église Saint Michel - 17 h *(Association des Amis de l'orgue de Malaucène)*

Don du sang le mercredi 19 août 2015

Renseignements complémentaires en Mairie et à l'Office de Tourisme